

Tout en maintenant son mouvement de grève

Le Cnapest rejette l'appel au dialogue de la tutelle

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3503 - Mercredi 4 mars 2015 - Prix : 10 DA

Jijel

Une famille d'un terroriste retrouvée dans une casemate

Page 4



Benyounés rencontre le patronat et l'Ugta

La campagne «consommer algérien» lancée dans 15 jours

● Les prix des fruits et légumes s'envolent

Page 2

Plages et avancées à reculons

Par Nadjib Stambouli

L'Etat, du moins son bras exécutif, le gouvernement, fait montre de trop de rétractations, trop de volte-face, trop de reculades, la plus fraîche, sans jeu de mots, étant celle relative à la concession des plages, pour ne pas observer un temps d'arrêt quant aux atteintes à la crédibilité (la formule n'est nullement usurpée) de ce même Etat. En effet, les pouvoirs publics se montrent, concession nourrissant l'autre, hésitants, timorés et frileux dès qu'il s'agit de déranger les intérêts, jamais moraux, toujours matériels, sonnants et rébuchants de quelques cercles, plutôt groupuscules, dont l'autorité publique craint la réaction, sous forme d'actions de marche ou d'émeutes. L'exemple le plus récent, révélateur d'un privilège octroyé à une minorité de racketteurs sur les plages au détriment de l'immense majorité d'estivants, pour la plupart des familles de humbles travailleurs en vacances, est justement la volte-face observée par celui-là même qui avait annoncé moins d'une semaine auparavant, l'annulation pure et simple des concessions. Ce haut responsable du ministère de l'Intérieur, connu par ailleurs pour être d'un patriotisme mettant l'intérêt de l'Algérie au-dessus de toute autre considération a déclaré à Oran, selon la dépêche, donc sous le sceau de l'officiel : «Nous allons proposer au gouvernement de ne plus autoriser la concession des plages et d'annuler les contrats existants».

Suite en page 3

Débat à l'APN : Amendement du code pénal

Les députés divisés sur la violence faite aux femmes



PH > E. Soraya/IA

Durant les neuf premiers mois de 2014, les services de la Sûreté nationale ont enregistré près de 7 000 cas, mais ce chiffre reste non convaincant pour les députés qui étaient hier divisés sur le projet de loi relatif à la violence faite aux femmes.

Lire page 3

Visite de travail du ministre des Transports à Boumerdès

La ligne Thenia-Tizi-Ouzou opérationnelle en fin d'année

Page 4



«Algérie pour toujours : les portes du soleil» le 18 mars en avant-première

Lorie, Smaïn et Mike Tyson dans un film d'action

Page 13

Benyouènes rencontre le patronat et l'Ugta

La campagne «consommer algérien» lancée dans 15 jours

■ Le département du commerce annonce le lancement, dans quinze jours, d'une vaste opération de sensibilisation pour «consommer algérien». Objectif : valoriser la production nationale à l'heure où l'Algérie fait face à une nouvelle crise pétrolière.

Par Louiza Ait Ramdane

Amara Benyouènes qui s'est réuni hier avec le patronat et l'Ugta a fait savoir que la campagne «Consommer algérien» pour la promotion des produits fabriqués localement sera lancée dans quinze jours, au plus tard vingt jours. A travers cette campagne promotionnelle, le ministre du Commerce entend inciter les ménages algériens à faire confiance aux produits fabriqués dans leur pays. «Il faut rassurer le consommateur algérien et le sensibiliser à la consommation du produit local au moment où les efforts du ministère et des organisations économiques se poursuivront pour garantir la qualité et la disponibilité de ce pro-

Services pétroliers

Le 5^e Salon des fournisseurs ouvre ses portes à Alger

LE CINQUIÈME Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers a ouvert ses portes mardi à Alger avec la participation de quelque 500 exposants dont environ 240 étrangers provenant d'une vingtaine de pays. Organisée pour la première fois dans la capitale, cette manifestation professionnelle qui se poursuit jusqu'à vendredi a été marquée par une hausse du nombre des participants par rapport à l'édition précédente tenue à Hassi Messaoud, et qui a enregistré la présence de 400 exposants nationaux et étrangers. La première journée du Salon qui se déroule sur une superficie de 15 000 m² de l'esplanade de l'hôtel Hilton est dédiée à l'exposition d'équipements, applications et solutions proposés par les participants et destinés aux professionnels de l'industrie des hydrocarbures, mais aussi de l'électricité et des énergies renouvelables. En outre, le programme de la journée du mercredi prévoit l'organisation de quatre conférences qui seront animées par des spécialistes du secteur de l'énergie. Ces conférences-débats ont pour thèmes, le nouvel ordre énergétique mondial, l'évaluation du potentiel algérien de ressources conventionnelles et non conventionnelles, les facteurs géostratégiques et leur influence sur le marché pétrolier international, et enfin, l'Algérie fournisseur de gaz le plus sûr de l'Europe. D'autre part, une journée spéciale Sonatrach est prévue dans le cadre de cette manifestation avec des conférences techniques sur les activités et métiers du groupe énergétique algérien. **T. G.**

duit à des prix compétitifs par rapport aux produits étrangers», a lancé Amara Benyouènes.

Le ministre du Commerce a également évoqué la nécessité d'encourager l'exportation. Selon lui, il est grand temps de réorienter la machine économique vers l'exportation. «C'est la responsabilité du gouvernement d'encourager et de soutenir ces opérateurs qui veulent exporter leurs produits», a-t-il indiqué. Une réunion est prévue entre le ministre du Commerce et le Premier ministre afin de déterminer la date de cette large campagne de sensibilisation, a ajouté Benyouènes.

Un projet de loi relatif aux licences d'importation et d'exportation validé par le Conseil des ministres sera remis aux deux chambres lors de la session d'automne pour approbation. Dès que ce projet achèvera son circuit parlementaire, il sera applicable dans les plus brefs délais, a-t-il détaillé. Les diverses dispositions consacrées dans cette loi confèrent aux services chargés de ce dossier au ministère du Commerce d'interdire l'introduction de produits déjà fabriqués localement et couvrent les besoins nationaux et l'exporta-



Ph. E. Mehdji/A.

tion de la matière première nécessaire à la production. Pour l'exportation, la matière première nécessaire à la production sera interdite à l'exportation, tel le corail, le liège...

«Nous allons mettre en place les licences d'importation et d'exportation», révèle le ministre. «Il faut regarder notre pays, on ne parle que d'importation. Il est temps de changer de mentalités». Le ministre a tenu cependant à rassurer : ces licences d'importation ont une double

caractéristique : la transparence dans l'attribution et l'absence de discrimination.

Evoquant les importations de l'Algérie, le ministre du Commerce affirme qu'on ne peut évoquer leur réduction sans prendre en compte un certain nombre de paramètres. Il faut d'abord que le produit national soit à la hauteur des attentes du consommateur.

Il a insisté à ce propos, sur l'importance de la qualité du produit national pour concurrencer

le produit étranger à des prix adaptés au pouvoir d'achat des différentes catégories de consommateurs algériens. Que le produit soit compétitif et disponible sur le marché, a expliqué Benyouènes qui rappelle aux économiques que l'accompagnement de l'Etat est fixé pour une période déterminée. «Profitez de cette période courte de l'accompagnement de l'Etat pour vous mettre à niveau», a lancé le ministre à l'endroit des opérateurs. **L. A. R.**

Le budget familial mis à rude épreuve

Les prix des fruits et légumes s'envolent

Les prix sont en constante augmentation et le marché des fruits et légumes n'échappe malheureusement pas à ce qui est visiblement devenue une règle, et ce, au grand désarroi des petites bourses. Confronté quotidiennement à la hausse des prix des produits alimentaires de base, le citoyen algérien ne sait plus à quel saint se vouer pour mettre quelques fruits et légumes dans son couffin. En dépit des plans échafaudés par les pouvoirs publics pour contre-carrer cette flambée, la hausse vertigineuse, particulièrement des produits agricoles, est toujours là. Tout un arsenal d'outils pour prévenir ces fluctuations des prix, et pourtant ces derniers continuent de jouer au yoyo, mettant ainsi à rude épreuve les ménages. Les tarifs des produits agricoles affichés sur les étals ces derniers jours, donnent froid dans le dos et face à cette situation les consommateurs n'ont de cesse de se plaindre, mais en dépit de cela, ils achètent. «On n'a pas le choix», nous a confié un père de famille. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette flambée, notamment les mauvaises conditions météo, constatées depuis le début de l'année en cours. Les intempéries de ces dernières semaines ont également rendu la récolte des fruits et légumes très difficile pour les agriculteurs. Le manque de main-d'œuvre et l'augmentation des salaires pour encourager la venue des ouvriers agricoles sont une des raisons favorisant l'élévation des prix. «Quand les routes sont praticables, les tarifs pratiqués par les transporteurs viennent se répercuter directement sur le prix de vente final» notent les différents vendeurs. Le premier légume qui semble être le plus touché par cette hausse excessive des prix est la pomme de terre. En effet, les tarifs affichés pour le kilogramme de pata-

te heurtent plus d'un. Et pour cause, entre 100 DA et 120 DA le kilo, a-t-on constaté hier, au marché Clauzel, au centre d'Alger. L'oignon connaît le même phénomène, il est cédé à 100 DA. La carotte est, quant à elle, cédée à 70 DA le kilo, le navet à 60 DA, le poivron à 150 DA alors que les haricots verts continuent de battre tous les records avec pas moins de 500 DA le kilogramme. Les prix des légumes saisonniers sont également hors de portée. La courgette est affichée à 120 DA le kilogramme, les choux-fleurs à 100 DA, et les fèves à 110 DA. Les petits pois quant à eux affichent 150 DA le kilogramme. Les prix des fruits ont également enregistré une hausse importante. Le kilogramme de bananes a atteint les 200 DA alors qu'il ne dépassait pas les 140 DA il y a de cela quelques semaines. Les pommes coûtent entre 240 et 260 DA alors qu'elles ne dépassaient pas les 160 DA. La fraise est proposée à 450 DA. Enfin, les oranges et les clémentines, fruits pour lesquels la demande est importante pendant l'hiver, sont cédés entre 140 et 120 DA. Par ailleurs, interpellé par la presse en marge de l'ouverture de la session de printemps de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre du Commerce Amara Benyouènes, a imputé cette hausse des prix enregistrée ces dernières semaines sur les produits agricoles frais, à des perturbations dans l'approvisionnement des marchés conju-



Ph. E. Soraya/J. A.

gués à une forte demande. «Il existe quelques déséquilibres dans les prix de certains produits alimentaires, notamment ceux de produits agricoles frais, mais la hausse enregistrée ces derniers temps est due aux perturbations météorologiques, ce qui a provoqué une diminution dans l'approvisionnement», a-t-il indiqué. Rappelant que les prix étaient «libres» et que c'est le marché qui les fixe selon la loi de l'offre et la demande, M. Benyouènes a expliqué la faiblesse de l'approvisionnement par les mauvaises conditions climatiques enregistrées récemment, ce qui s'est traduit par une baisse de l'offre et une hausse des prix. Il a, dans ce sens, souligné le rôle important des services de contrôle dans l'éradication de la spéculation. Du reste, le ministre a réaffirmé que le gouvernement «n'envisage pas de revenir sur sa politique de subvention des produits de large consommation» même si l'Etat œuvre à rationaliser les dépenses dans le contexte de la chute des prix du pétrole. **Meriem Benchaouia**

Débat à l'APN : Amendement du code pénal

Les députés divisés sur la violence faite aux femmes

■ Durant les neuf premiers mois de 2014, les services de la Sûreté nationale ont enregistré près de 7 000 cas, mais ce chiffre reste non convaincant pour les députés qui étaient hier divisés sur le projet de loi relatif à la violence aux femmes.



Par Nacera Chennafi

La violence contre la femme ne date pas d'aujourd'hui que ce soit dans le monde ou dans notre pays, pendant que ce phénomène commence à prendre de l'ampleur dans notre pays puisque les neuf premiers mois de 2014, les services de la Sûreté nationale ont enregistré près de 7 000 cas, dont 27 homicides volontaires. Le domicile conjugal demeure le principal lieu de violence.

En Algérie, aller dénoncer son mari pour violence reste un geste discret vu le contexte social et les coutumes qui empêchent de dénoncer son conjoint à la police et aller en justice surtout quand il y a des enfants en charge.

Dans ce cadre, le gouverne-

ment a soumis aux députés un projet de loi relatif à la violence aux femmes, dans lequel il est prévu des peines plus lourdes dans le cas des violences corporelles en vue de préserver la famille et la relation conjugale. Cependant, dans leur débat hier, les députés étaient divisés et même les femmes qui ont un statut de victime dans ce contexte, ne sont pas d'accord avec la vision du gouvernement notamment en ce qui concerne l'article relatif à «la réconciliation» car, il reste imaginable de voir un couple reprendre sa vie conjugale normalement après que le mari eut été emprisonné suite à une plainte de sa femme ? Donc, «le retour» reste difficile à réaliser même s'il est permis par la nouvelle loi. Pour les députés «islamistes», c'est clair qu'il est inconcevable de régler

les problèmes entre époux avec la justice, car la référence selon eux à laquelle il faut toujours réunir c'est la religion en avançant le verset coranique relatif au recours à la «correction de l'épouse par le mari dans des cas bien précis». Une vision qui a été soutenue même par une députée du FLN.

D'autres ont appelé le ministre de la Justice, Tayeb Louh, de s'occuper des causes de la violence au milieu conjugal au lieu de s'intéresser aux résultats. A ce propos, un député de l'Alliance verte est allé même à justifier la violence à l'égard de la femme par les problèmes sociaux économiques, alors qu'un député du parti EL Karama a blâmé, car selon lui, la cause «de harcèlement est l'attitude de la femme à travers notamment son habillement».

Les députés du Parti des travailleurs ont montré une certaine appréciation de projet de loi tout en mettant des réserves contre les articles relatifs à la «réconciliation» et «le retour» pour l'époux condamné par la justice.

Dans une précédente déclaration à la presse, le ministre de la Justice avait déclaré que «le projet de loi relatif à la violence aux femmes prévoit des peines plus lourdes contre tous ceux qui recourent à la violence corporelle contre les femmes notamment en présence d'enfants mineurs». Qualifiant le projet de loi de «très important», Louh avait fait savoir que le texte «n'est pas contraire aux

traditions de la société algériennes en matière de promotion des droits de la femme et de l'enfant et d'éradication de la discrimination».

Parmi les aspects prévus par le projet de loi, figurent «la violence économique et psychologique contre la femme et la lutte contre toute forme de violence y compris la violence sexuelle qui sera criminalisée».

Ce texte énonce notamment, «des sanctions envers l'époux coupable de violence contre son conjoint ayant entraîné une incapacité temporaire, un handicap permanent ou une amputation». D'autres sanctions sont prévues, également, contre «l'abandon de l'épouse enceinte ou non» et contre «les pressions ou intimidations visant à priver l'épouse de ses biens». Toutefois, les poursuites seront abandonnées dans le cas où la victime déciderait de pardonner à son conjoint.

S'agissant de harcèlement sexuel, ce projet de loi prévoit des sanctions à l'encontre de l'auteur d'agression sexuelle contre la femme, qui peuvent être aggravées si le prévenu est un parent de la victime ou si celle-ci est mineure, handicapée ou enceinte. Le projet de loi dispose, en outre, des mesures contre les violences attentatoires à la dignité de la femme dans des lieux publics. Sur ce point, des députés ont appelé à clarifier le «lieu public», en prenant en considération le harcèlement en milieu de travail. N. C.

EDITO

Plages et avancées à reculons

Suite de la page une

Une semaine plus tard, à savoir avant-hier, cette nouvelle qui avait mis du baume au cœur aux millions d'Algériens fatigués de voir dans les discours ministériels la formule honteusement mensongère d'accès libre et gratuit à toutes les plages algériennes, se transforme en une formule qui ressemble étrangement à une rétractation en bonne et due forme. Ce qui annonçait une abrogation d'une pratique éhontée sur la mainmise du littoral algérien, devient, édulcorée par la volte-face qui ne dit pas son nom : «Nous sommes décidés à mettre un terme aux nombreuses irrégularités liées à la concession des plages durant la saison estivale en Algérie et qui pénalisent grandement les estivants. Nous allons mettre en place une série de mesures, dont la gratuité des parkings d'accès aux plages». Autrement dit, l'accès n'est pas gratuit aux plages, mais aux parkings ! Sauf à vouloir encourager à tout prix cette injure, étalée devant Dieu et ses créatures, aux velléités de relancer le tourisme en Algérie, il faut se rendre à l'évidence que cette histoire de plages payantes (les responsables n'y croient pas, ils n'y vont jamais...) est un verrou solide non seulement contre l'arrivée de touristes étrangers (ou celle de nos compatriotes expatriés) mais aussi une rampe de lancement pour des vacances de nos estivants dans les pays voisins. Si c'est un ballon-sonde lancé par les pouvoirs publics, il serait injuste qu'ils n'écourent en retour que les réactions courroucées des petites mafias locales qui engrangent des milliards (si au moins ça profitait aux jeunes chômeurs par ce job d'été) sur le dos des millions d'Algériens soumis au diktat des petites frappes qui jamais ne se contentent dans les faits de l'espace qui leur est accordé, mais occupent tout ce qui est alentour. Cette permissivité, cette impunité criante par laquelle les concessionnaires font la loi sur les plages est un chèque en blanc fourni par les pouvoirs publics à l'instauration de ces zones de non-droit, depuis qu'un hurluberlu haut placé a eu l'idée saugrenue et diabolique de cette concession de plages, au mépris du bon sens économique, les grands perdants étant le citoyen, le tourisme et les communes. Mais le citoyen, qui n'en est pas à un retour sur acquis près, s'est habitué à ces remises en cause de mesures salutaires, comme c'est le cas des trabendistes qui ont réoccupé les places d'où ils ont été délogés il y a à peine deux ans, ou encore de la lutte annoncée contre les «parkingueurs», restée lettre morte, exemples pris parmi des dizaines d'autres volte-face des pouvoirs publics. On chercherait à éclabousser l'image de l'autorité publique, qu'on ne s'y prendrait pas autrement...

N. S.

Tout en maintenant son mouvement de grève

Le Cnapest rejette l'appel au dialogue de la tutelle

Le conflit opposant les syndicats de l'Education à leur tutelle est loin de connaître son épilogue. La situation s'aggrave puisque maintenant même les appels au dialogue lancés par la tutelle sont boycottés. Le Cnapest a instruit ses représentants dans les différentes wilayas de ne pas honorer l'invitation des directions de l'Education des wilayas ainsi que celle du ministère.

Le Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) ne boycotte pas seulement les cours et les examens, mais aussi le dialogue avec la tutelle ainsi que les Directions de l'Education des wilayas. Dans une instruction adressée à ses bureaux régionaux, le Cnapest a appelé au boycott des appels au dialogue adressés par la tutelle, une invitation que le syndicat qualifie de «formelle». C'est carrément l'impasse, car au moment où les organisations syndicales s'attendent à une réponse favorable à leur cahier revendicatif, la tutelle, elle, menace de sanctions sur salaires, des mises en demeure tout en accusant les enseignants grévistes d'agissements «irresponsables» et «de la volonté de privatiser l'école». Pire, d'après certaines sources, la réunion d'urgence de la ministre de l'Education tenue cette semaine avec le

ministre de Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale et le secrétaire général de l'UGTA a vu la demande de Benghebrat au ministre du Travail de trouver un cadre juridique pour la mise en demeure des enseignants grévistes par le biais des inspections de travail. Une requête qui, d'après la même source, aurait été déclinée par le ministre du Travail. Avec ce procédé, la ministre de l'Education s'est retrouvée seule et dans l'obligation de régler les problèmes de son secteur sans compter sur le ministère du Travail ni les mises en demeure. Puisqu'on apprend aussi que certains enseignants ayant reçu cette menace de licenciement ne sont pas dissuadés de leurs doléances et maintiennent le mot d'ordre de la grève. La ministre aura par ailleurs besoin de l'intervention du Premier ministre puisqu'effectivement la satisfaction de certains dossiers ne relève pas de ses prérogatives. Il est à noter par ailleurs que la ministre, Nouria Benghebrat, a annoncé qu'une nouvelle rencontre avec les syndicats du secteur membres de la CSE, le 7 mars, pour examiner les problèmes en suspens, fustigeant l'exagération par certains médias du taux de suivi du mouvement de protestation. La ministre a ajouté que «les portes du dia-

logue sont toujours ouvertes avec le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur de l'Education (Cnapest)». Réaffirmant ses engagements pris lors des précédents rounds de dialogue avec les partenaires sociaux, la ministre a estimé qu'il n'était pas possible de satisfaire «toutes» les revendications exprimées par les syndicats de l'Education. Concernant le mouvement de protestation enclenché par le Cnapest, M^{me} Benghebrat a précisé qu'il était faiblement et diversement suivi d'un établissement à un autre, ajoutant que bien que limitée, cette grève «porte un coup au moral des élèves, notamment avec l'exagération par certaines chaînes de télévision. La ministre a, par ailleurs, annoncé l'organisation de réunions, jeudi prochain, entre les directeurs de l'Education à travers le territoire national et les représentants des syndicats pour se pencher sur les problèmes au niveau local». Les derniers rounds de négociations entre la tutelle et les syndicats du secteur concerné par la grève avaient échoué suite au refus par ces derniers de signer le procès-verbal de réunion en raison de leur rejet du point relatif à la rédaction d'une charte d'éthique et de stabilité.

Yasmine Ayadi

Visite de travail du ministre des Transports à Boumerdès

La ligne Thenia-Tizi Ouzou opérationnelle en fin d'année

■ Le ministre des Transports, Amar Ghoul a effectué, hier, à Boumerdès une visite de travail et d'inspection des projets en cours de réalisations relevant de son secteur.

Par A. Kichni

A Thenia, première halte de la délégation, le directeur de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) a présenté la fiche technique du projet de modernisation de la ligne ferroviaire double voie qui relie Thenia-Tizi Ouzou et son électrification jusqu'à Oued Aïssi (Tizi Ouzou). Un projet en voie de réalisation qui dispose de toutes les infrastructures de base, entre autres les 8 gares et des équipements appropriés. Le ministre a beaucoup plus insisté sur la signalisation et les télécommunications. Dans ce contexte, il a rappelé les 3 systèmes engagés par ses structures, entre autres le système de communication, le système de suivi de contrôle de régulation et le système de signalisation et d'information. Il a précisé que la

ligne de télécommunication est équipée d'un système moderne de type GSM-R Et que la ligne de signalisation d'un système ETCS niveau 1. Pour ces derniers, le taux d'avancement des travaux est estimé à 34%. Par ailleurs, le ministre des Transports a dévoilé d'autres projets ferroviaires inscrits par son secteur. Outre celle de Thenia-Tizi Ouzou, la ligne Aomar-Dra El Mizan-Dellys, Thenia-Bordj-Bou-Arréridj et la ligne Thenia-El Affroun-Oran. Lesquelles lignes modernes seront dotées de bases logistiques. Selon lui, la nouvelle ligne Tizi Ouzou sera ouverte d'une manière progressive de plusieurs phases. Thenia-Isseur via Si Mustapha sera ouverte au mois d'avril prochain et Thenia-Bordj-Menaïel au mois de septembre et la totalité du projet à la fin de l'année en cours. Il n'a pas manqué de signaler les contraintes relevées notamment dans la wilaya de Tizi Ouzou

ayant trait à l'expropriation et de relogements. Amar Ghoul a beaucoup plus insisté sur la ressource humaine et la formation des ingénieurs, des techniciens supérieurs et le personnel d'exploitation.

Mise en place d'un chrono tachygraphe pour les camions et les transports de voyageurs

En réponse aux questions des journalistes sur le nombre croissant des accidents de la circulation, le ministre des Transports a indiqué qu'une commission nationale de sécurité des routes et des accidents de la circulation a déjà élaboré un travail qui sera soumis en Conseil des ministres. Des amendes à plusieurs dizaines de millions de centimes, des retraits de permis pour les réci-



Ph.B. Mehdi/J.A.

divistes et même la prison pour certains chauffards. Il a indiqué que 95% des accidents sont liés au facteur humain, 2,5% à des défauts mécaniques et 2,5% à l'état des routes. Il a ajouté que pour les

camions de transport de marchandises et les véhicules de transport de voyageurs, il est prévu la mise en place d'un chrono tachygraphe pour déterminer la vitesse desdits véhicules. **A.K.**

5^e Salon international

Fournisseurs de produits et Services pétroliers et gaziers

Ooredoo présente ses innovations aux entreprises et aux professionnels

OOREDOO participe, pour la quatrième année consécutive, au Salon international des fournisseurs de Produits et Services pétroliers et gaziers dont la cinquième édition se tient du 03 au 06 mars 2015 à l'hôtel Hilton, Alger.

Cette nouvelle édition du Salon international des fournisseurs de produits et Services pétroliers et gaziers regroupe les opérateurs du secteur pétrolier et gazier, nationaux et étrangers, ainsi que les fournisseurs de produits et services en relation avec le secteur des hydrocarbures.

Pour ce Salon professionnel, Ooredoo Business présente au niveau de son stand, ses innovations destinées aux entreprises ainsi que ses différentes offres et solutions Voix et Data optimisées par de nouveaux avantages et ce dans le sillage de l'avènement de la 3G en Algérie.

Aussi, des ateliers sont organisés au niveau du stand de Ooredoo portant sur les solutions : Voix & Data, Push To talk, Taxi App Solution, ERP sur Mobile, Cloud Services et Market Place.

En marquant sa présence à cet événement, Ooredoo confirme son implication active dans le paysage économique national en offrant dans son cœur de métier, des produits répondant aux attentes des professionnels algériens de divers secteurs d'activité. **Communiqué**

Agriculture

Création d'une école des métiers agricoles

L École nationale des métiers de l'agriculture, des forêts et de l'agro-industrie (ENMAFA) a été créée officiellement avec pour mission principale d'assurer des formations spécialisées et de pallier le grand déficit de main-d'œuvre agricole.

Cet établissement public à caractère administratif a été créé par décret exécutif n° 15-10 du 14 janvier 2015.

Placée sous tutelle du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, l'ENMAFA assure des formations qualifiantes dans les métiers liés à l'agriculture, aux forêts

et à l'agro-industrie. L'école est chargée aussi de promouvoir le perfectionnement et le recyclage dans les métiers liés à l'agriculture, aux forêts et à l'agro-industrie et d'assurer les formations complémentaires aux fins de spécialisation et de préparation à l'exercice d'un métier dans ces domaines.

Elle aura aussi pour mission d'organiser des cycles de formation à la carte pour les structures utilisatrices et des rencontres thématiques (séminaires, ateliers, colloques, journées d'études et autres manifestations à caractère scientifique et technique).

Pour le secteur agricole, la création de cette école vient à point nommé car un «grand déficit en main-d'œuvre agricole commence à se faire sentir dans toutes les filières», a indiqué à l'APS Djamel Barchiche, responsable de la communication au ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Certains métiers sont en voie de disparition ou sont carrément introuvables comme celui de grimpeur de palmier, les mécaniciens de la motoculture, les tailleurs pour l'arboriculture fruitière, les greffeurs de vigne.

Hacène B.

Emportées par les crues de Oued Soummam à Béjaïa

Les conduites principales d'eau potable en réparation

Plusieurs quartiers de la ville de Béjaïa étaient privés d'eau potable encore hier et pour la cinquième journée consécutive. Pour rappel, les crues qui ont été générées par les pluies torrentielles qui se sont abattues la fin de la semaine passée ont emporté les conduites de transfert d'eau potable à partir du barrage Tichi-Haf au niveau du CW 21 reliant Semaoune à Amizour. Hier, les engins de la DTP et CRCC, entreprise chinoise char-

gée de la réalisation de la pénétante autoroutière reliant Béjaïa à Bouira, étaient sur les lieux pour éloigner l'eau du lieu où la conduite a été endommagée pour pouvoir intervenir et réparer les dommages causés par les crues de Oued Soummam. Le wali de Béjaïa était sur les lieux en compagnie du DTP et du directeur de l'hydraulique afin de superviser cette opération très délicate dans la mesure où le débit de l'eau était très important

tel qu'il était très difficile aux engins sur place d'avancer. Hier, l'eau a pu être distribuée pour 50 000 foyers après plusieurs jours de rupture. La mise en fonction de deux forages dans l'Est de la wilaya a fait que l'eau a coulé une pue dans les robinets des habitants de la ville de Béjaïa. Aussi, la conduite principale approvisionnant la ville de Béjaïa à partir de l'Aïnser Azegza à Darguina a été également endommagée à deux endroits par

les crues de Oued Agarioune. Des équipes techniques de l'ADE et celle de l'hydraulique étaient sur les lieux pour réparer également cette conduite. Celles-ci étaient s'attelaient avec succès à réparer la première panne hier, avons-nous appris hier. Avant-hier, des camions citernes étaient mobilisés par l'APC pour approvisionner les hôpitaux et les établissements scolaires.

Hocine C.

Jijel

Une famille d'un terroriste retrouvée dans une casemate

Une famille d'un terroriste, composée de l'épouse et de sept enfants, a été retrouvée dans une casemate à El-Aouana dans la wilaya de Jijel par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué mardi le ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Jijel (5^e Région militaire) et lors d'une opération de nettoyage menée dans la zone forestière de Oued Tolba, commune d'El-Aouana, a retrouvé avant-hier 02

mars 2015 à 10h15 dans une casemate, une famille d'un terroriste composée de l'épouse et de «sept enfants dont l'âge varie entre deux ans et vingt ans», a précisé la même source dans un communiqué.

«Les éléments du détachement de l'ANP ont récupéré un fusil à pompe, une quantité de munitions et trois téléphones portables».

«Cette famille qui a passé une longue période face aux pires des atrocités imposées par ce terroriste, avait comme abri une casemate située dans cette forêt, dépourvue

des moindres commodités de la vie», a précisé la même source.

«Cette opération vient s'ajouter à celle menée le 14 janvier 2015 par un autre détachement relevant du même secteur opérationnel au niveau de la localité d'El-Guerrouche, commune d'El-Aouana, ayant permis la capture d'un terroriste et la récupération de son arme, ainsi que la reddition de sa famille composée de sa femme et de ses cinq enfants», a ajouté le communiqué.

Rayane B./APS

Lutte contre le financement du terrorisme

L'Algérie proposera un protocole additionnel à la convention de l'ONU

■ L'Algérie proposera à l'organisation onusienne un protocole additionnel à sa convention de lutte contre le terrorisme visant à tarir les sources de financement de ce phénomène, a annoncé mardi à Alger le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Par Salem K.

M. Messahel, qui s'exprimait à la presse à l'issue de sa rencontre avec le directeur exécutif du Comité des Nations unies contre le terrorisme, Jean-Paul Laborde, a souligné que lors de la Conférence africaine qu'abritera Alger en automne prochain sur le financement du terrorisme, l'Algérie proposera un protocole additionnel à la convention des Nations unies sur la lutte contre le terrorisme.

Il a relevé que la convention en question «ne comprend pas

l'aspect du financement du terrorisme», notamment le paiement des rançons aux groupes terroristes.

Le Sommet de Nairobi sur la paix et sécurité en Afrique de septembre 2014 avait décidé la tenue, à la demande de l'Algérie, d'une conférence de haut niveau à Alger sur le financement du terrorisme.

«Cette conférence africaine sera ouverte à des partenaires, notamment les Nations unies, dont le Comité de lutte contre le terrorisme, et d'autres partenaires internationaux. Elle a pour objectif de définir une position africaine commune

pour négocier un protocole additionnel à la convention internationale contre le terrorisme dédié au financement du terrorisme», a expliqué M. Messahel.

Par ailleurs, le ministre délégué a indiqué avoir convenu avec M. Laborde d'un plan de travail, et que «d'autres visites du Comité onusien sont programmées», ajoutant que l'Algérie «aura l'occasion de faire part, de manière beaucoup plus concrète, de son expérience dans la lutte antiterroriste».

«Nous avons parlé des liens entre le développement et la sécurité, comment lutter contre le terrorisme, d'abord par une stratégie de développement pour occuper la jeunesse ou ceux qui seront tentés par la violence», a souligné le ministre délégué.

Il a également ajouté que dans ce domaine, l'Algérie «peut partager ses bonnes pratiques, comme la réconciliation, avec les Nations unies mais également avec d'autres partenaires».

M. Messahel a aussi indiqué avoir évoqué avec le responsable onusien la stratégie des Nations unies de lutte contre le terrorisme, relevant que le Conseil de sécurité «fait de la lutte antiterroriste dans le monde l'une de ses priorités».

Il a ajouté avoir fait part à son hôte de «l'initiative que nous avons prise, relative à l'invitation d'un atelier à Alger suite à la conférence de Washington sur l'éradication du terrorisme».

Il s'agit de «faire part à la communauté internationale de l'expérience algérienne en matière de lutte antiterroriste, son aspect multidimensionnel, quelle est la place du financement du terrorisme et comment la communauté internationale doit s'y mobiliser», a expliqué le ministre délégué.

S. K./APS



Ph/E. Sonayel/A.

Coopération algéro-américaine

Les Etats-Unis veulent «aider l'Algérie à diversifier son économie»

Les Etats-Unis veulent renforcer les liens économiques avec l'Algérie notamment à travers l'investissement dans le pays, a déclaré à Alger, le secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des Affaires économiques et commerciales, Charles Rivkin. Accompagné d'une trentaine d'hommes d'affaires américains, M. Rivkin qui s'exprimait à la presse à l'issue d'une rencontre avec le ministre du Commerce Amara Benyounes, a indiqué qu'il avait rencontré, lors de sa visite en Algérie, plusieurs responsables et hommes d'affaires algériens afin d'identifier les domaines de partenariat et d'investissement. De son côté, M. Benyounes a indiqué qu'il s'agissait de la 3^e délégation américaine qui visite l'Algérie en quelques semaines «ce qui traduit la volonté des deux pays à donner une nouvelle dynamique à nos relations économiques et commerciales». «Nous avons discuté du renforcement et de la consolidation du partenariat entre les entreprises algériennes et américaines», a-t-il dit. Des projets de partenariat devraient être conclus d'ici quelques mois, selon le ministre qui n'a pas donné plus de détails sur ces projets. L'entrevue a également permis de procéder à l'évaluation des relations de coopération économique entre les deux pays, notamment les échanges commerciaux ainsi que les moyens susceptibles d'accroître, d'approfondir et d'élargir cette coopération. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les Etats-Unis avaient totalisé en 2014 quelque

7,5 milliards de dollars avec des importations algériennes de l'ordre de 2,85 milliards de dollars et des exportations de 4,7 milliards de dollars.

Plusieurs projets de partenariat en cours d'étude

Plusieurs projets de partenariat algéro-américains sont à l'étude dans différents domaines notamment l'agriculture, a indiqué lundi à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines Abdesselam Bouhouareb évoquant un projet de fabrication de matériel agricole avec le constructeur Massey-Ferguson. «Actuellement, nous sommes en train de réfléchir sur certains nombre de projets dans divers domaines comme l'agriculture, les médicaments, l'hôtellerie et le tourisme», a déclaré M. Bouhouareb en marge d'une rencontre avec le secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des Affaires économiques et commerciales, Charles Rivkin. Le ministre a fait état d'un projet de fabrication de matériel aratoire en Algérie en partenariat avec le groupe américain AGCO Massey-Ferguson. Ce projet sera destiné à satisfaire les besoins du marché national et à l'exportation vers les pays africains, très demandeurs de ce type de matériels agricoles. Massey-Ferguson est déjà présent en Algérie à travers deux sociétés: la première de fabrication des tracteurs agricoles alors que la deuxième est spécialisée dans la

construction de moissonneuses-batteuses à Constantine. L'Algérie et les Etats-Unis sont déjà liés par deux accords de partenariat dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Le premier porte sur la création d'un pôle biotechnologique de Sidi Abdallah dont le projet d'accord avait été signé en juin dernier à San Diego (Californie) par le laboratoire algérien de contrôle des produits pharmaceutiques et par la Fondation américaine des industriels et de la recherche pharmaceutique (PhRMA). Le deuxième accord concerne une joint-venture de partenariat conclu en octobre dernier à Chicago entre la société CIAL Pharma, filiale du groupe privé ETRHB, et la firme américaine de systèmes de radiothérapie Varian. Pour M. Bouhouareb, la visite du responsable américain, qui était accompagné d'une trentaine d'hommes d'affaires reflète la volonté politique des deux pays d'intensifier leur partenariat hors hydrocarbures et diversifier l'économie algérienne. De son côté, M. Rivkin, qui était accompagné par l'assistante au secrétaire d'Etat américain aux affaires du Proche-Orient, M^{me} Anne Patterson, a exprimé l'intérêt de plusieurs opérateurs américains à investir en Algérie. Il a émis également le souhait de voir les relations économiques algéro-américaines se développer à travers la concrétisation de nouveaux partenariats. Une centaine d'entreprises américaines sont présentes actuellement en Algérie, selon le Conseil d'affaires algéro-américain. Synthèse : Djamel Khellil

Transports

Vers la signature de quatre accords entre l'Algérie et la France

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a révélé lundi à Alger que quatre accords de partenariat entre l'Algérie et la France pour la réalisation de plusieurs projets de transports en Algérie sont en cours d'élaboration et seront signés en mai prochain. Ghoul a précisé à l'issue de sa rencontre avec le représentant spécial du ministre français des Affaires étrangères Jean-Louis Bianco que cette réunion intervient en prévision d'une autre rencontre multiseCTORielle

entre les parties algérienne et française qui aura lieu en mai. Il a souligné à ce propos que quatre accords «importants» dans le domaine des transports routier et ferroviaire seront signés lors de cette rencontre. Le premier accord prévoit la création d'une joint-venture algéro-française chargée de l'exploitation, de la gestion et de la maintenance des téléphériques au niveau national, une mission assumée, actuellement, par des entreprises locales de transport urbain. La nouvelle

société qui regroupera l'entreprise du métro d'Alger et l'entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger ainsi qu'une société française, se chargera de la réalisation des téléphériques à travers la création d'une unité de montage de ces appareils. Ce partenariat permettra, selon M. Ghoul, de cerner les problèmes liés à la réalisation et à la gestion des téléphériques et d'améliorer les services d'autant que le secteur a tracé un grand nombre de projets pour doter plusieurs wilayas

de ce mode de transport par câbles. Le deuxième accord prévoit l'élargissement des activités de l'usine de montage et de maintenance des wagons de tramway à Annaba – fruit d'un partenariat entre le métro d'Alger, l'entreprise nationale de réalisation de matériels et équipements ferroviaires (Ferrovia) et la société française Alstom – à la fabrication de trains électriques et locomotives automatiques. L'usine permettra dans un premier temps de répondre aux besoins natio-

naux avant de s'orienter vers l'exportation, a précisé le ministre. Le troisième accord prévoit la réalisation de trois gares routières à Alger, Oran et Sétif dans le cadre d'un partenariat entre l'entreprise de transport routier et une société française dont le nom n'a pas été révélé. Concernant la formation et l'échange d'expérience, un accord sera signé pour la formation de compétences nationales aptes à diriger les grands projets. Samy D.

Conférence nationale sur la protection de la jeunesse

Installation de la commission préparatoire

■ «Les tentatives visant à inonder l'Algérie de drogues ont pour cibles les jeunes aussi bien dans la rue que dans les établissements éducatifs», a affirmé le ministre.

Par Yanis T.

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri a présidé, hier à Alger, la cérémonie d'installation de la commission préparatoire de la Conférence nationale sur la protection de la jeunesse. «La commission est chargée de la préparation d'une conférence nationale traitant du thème de la protection de la jeunesse et de l'enfance», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse. «L'intérêt porté aux jeunes et à leurs préoccupations

figure parmi les priorités de tous les secteurs», a indiqué M. Khomri ajoutant que «la commission se penchera sur l'examen de dossiers importants relatifs à la protection des jeunes des fléaux de la drogue et de la violence». «Les tentatives visant à inonder l'Algérie de drogues ont pour cibles les jeunes aussi bien dans la rue que dans les établissements éducatifs», a affirmé le ministre. Selon le premier responsable du secteur, la «garantie d'un avenir meilleur passe par la prise en charge des problèmes des jeunes». La commission est



composée de représentants de 17 ministères, institutions, instances nationales et associations. Il s'agit des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Santé, de la Communication, de

la Solidarité nationale, de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur. Elle compte également des instances représentant la Gendarmerie nationale, la

Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie et des associations de jeunes.

Y.T./APS

Glissements de terrain à Bouira

Endommagement des routes lors des dernières intempéries

Les dernières précipitations de pluies enregistrées dans la wilaya de Bouira ont provoqué des glissements de terrain signalés dans certaines communes, notamment à Taghzout et à El-Adjiba (est), où des routes ont été endommagées, a-t-on constaté. Dans la commune de Taghzout, plusieurs endroits ont été touchés par des glissements de terrains. Le président de l'Assemblée populaire (P/APC) de cette municipalité, Chabane Chaouche Messaoud, a estimé que les dégâts causés par les intempéries s'élèvent à «près de sept milliards de centimes». Le plan Orsec a été enclenché pour reloger au plus vite une cinquantaine de familles issues des villages d'Imerkalen, Tizi Lqiss, Tizouthere, Inessman, Boumessaaden. Tout visiteur désirant se rendre aux villages sinistrés découvrira que l'accès est périlleux. Des affaisse-

ments de routes, des éboulements de rochers empêchaient toute circulation automobile et les habitants de ces maisons menacées par des éboulements étaient occupés à rétablir la situation dans la mesure de leurs capacités, a-t-on constaté. Rencontrée sur les lieux, une femme âgée se lamentait après l'effondrement du toit de sa maison, alors qu'une autre famille non loin de là était occupée à sortir les meubles de son domicile après qu'une coulée de boue ait fragilisé le mur de soutènement. Plusieurs propriétaires de maisons, construites dans le cadre de l'habitat rural grâce à l'aide de l'Etat, se sentent désemparés face aux éboulements qui n'ont pas épargné leurs habitations. Devant cette situation critique, le maire de Taghzout a appelé au relogement urgent des familles sinistrées. Dans la commune d'El-Adjiba, plu-

sieurs villages ont connu des affaissements de terrains, ce qui a endommagé quelques accès, notamment le chemin de wilaya qui relie la localité Assif Assemadh aux villages Aguouillal et Illyithen, où les automobilistes ne peuvent passer que difficilement. A Aghbalou, un grand éboulement a aussi été signalé par les habitants du village de Selloum, où toute la partie basse de la localité est menacée par ce phénomène causé par les dernières fortes pluies. Plusieurs familles ont quitté leurs habitations par crainte d'être touchées par le phénomène des éboulements qui s'étend sur une longue distance. Une commission municipale s'est déplacée, lundi, sur les lieux pour évaluer l'ampleur des affaissements de terrains afin de prendre les mesures nécessaires, a-t-on appris auprès des autorités locales.

R. M./APS

Selon l'Organe international de contrôle des stupéfiants

Le Maroc toujours premier producteur de résine de cannabis en Afrique

Le Maroc reste toujours le premier producteur de résine de cannabis sur le continent africain et l'un des premiers au monde, selon l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS). «Le Maroc reste toujours le premier producteur de résine de cannabis sur le continent et l'un des premiers au monde, même s'il semble, d'après certaines informations, que la production y soit en recul», a affirmé l'OICS dans son nouveau rapport de l'année 2014. L'OICS a estimé que l'«Afrique du Nord, qui a enregistré une augmentation des saisies de résine, demeure la sous-région de ce continent où sont saisies les plus

grandes quantités de cette substance». Il a souligné que le cannabis «reste une drogue illicite très préoccupante» en Afrique et sa production, son trafic et son abus «continuent de poser de graves problèmes». «La résine de cannabis fait aussi l'objet d'une contrebande, à destination principalement de l'Europe», a souligné cet Organe. Les saisies les plus importantes qui ont été réalisées dans la sous-région (Afrique du Nord), selon l'OICS, ont été signalées par l'Algérie (où elles sont passées de 53 tonnes en 2011 à plus de 211 tonnes en 2013). Pour sa part, le bilan algérien des services de lutte,

publié le mois de février dernier, avait révélé que «près de 182 tonnes de résines de cannabis ont été saisies en 2014 en Algérie», rappelle-t-on. Ce bilan, laisse constater que «80,80% des quantités de cannabis saisies ont été enregistrées dans la région Ouest du pays», soulignant que «plus de 105 tonnes de ce type de drogue ont été saisies aux frontières». L'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), a souligné que l'Algérie a toujours mené des politiques de prévention et de lutte contre le trafic de drogue, pour protéger la santé de la population de ce fléau. «Des moyens humains,

matériels et financiers ont été mobilisés dans ce cadre», a précisé l'Office qui a ajouté que «cela pèse énormément sur le budget de l'Etat». L'OICS est un système indépendant, chargé de surveiller l'application des conventions internationales des Nations unies relatives au contrôle des drogues. Sur la base de ses activités, l'OICS publie un rapport annuel qui est présenté au Conseil économique et social de l'ONU par l'intermédiaire de la Commission des stupéfiants. Ce rapport examine de près la situation en matière de contrôle des drogues dans les diverses régions du monde.

R. S.

Sidi Bel-Abbès

Arrestation de quatre personnes pour une affaire d'avortement

Quatre personnes impliquées dans une affaire d'avortement, dont une jeune femme prise en flagrant délit en train de se «débarrasser» de son fœtus, ont été arrêtées lundi par les services de la sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité.

Agissant sur informations et en vertu d'un mandat de perquisition, les éléments de la

brigade de protection de l'enfance relevant de la sûreté de wilaya ont surpris les mis en cause dans le domicile de l'un d'eux, en flagrant délit. Les policiers ont découvert un fœtus fraîchement avorté par une femme, dissimulé dans des mouchoirs en papier à l'intérieur d'un sac en plastique, ainsi que des mouchoirs portant des tâches de sang. La jeune femme cherchait à se «débarrasser» du

fœtus, fruit d'un adultère, avec la complicité d'un homme qui l'a aidée dans cette besogne en lui procurant les comprimés indiqués pour ce genre d'opération interdite par la loi, selon la source. Les services de police ont réussi également à mettre la main sur le vendeur de ce médicament d'une valeur de 3 000 DA, a ajouté la même source.

F. A.

Accidents de la route 39 morts et 1 035 blessés en une semaine

TRENTE-neuf personnes ont été mortes et 1 035 autres ont été blessées dans 946 accidents de la circulation survenus à travers le pays, en une semaine, a indiqué hier, la Protection civile, dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Oum El Bouaghi où il a été signalé 4 morts et 36 blessés dans 21 accidents de la route, a précisé la même source. Les secours de la Protection civile ont effectué 10 807 interventions avec la prise en charge de 1 045 blessés traités par leurs secours médicalisés ainsi que 9 527 évacuations sanitaires. Les éléments de la Protection civile sont intervenus également pour l'extinction de 437 incendies urbains, industriels et incendies divers, a-t-on ajouté. La même source a fait savoir par ailleurs, avoir intervenu 5 404 fois durant la même période pour la couverture de 4 796 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

Cinq morts et 4 blessés à Biskra

CINQ personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi soir dans la wilaya de Biskra, a-t-on appris, hier, auprès de la Protection civile. Les 5 victimes ont péri «sur le coup» des suites d'une violente collision entre deux véhicules de tourisme sur la route nationale (RN) n° 83 (Biskra-Khenchela), au lieudit El-Haraya dans la commune d'Ain Naga, a indiqué la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de ce drame.

Samir L.

Ghardaïa/Étude d'un plan de protection

Projet de restauration du vieux ksar d'El-Menea

■ Dotée d'une enveloppe de plus de 5 millions DA, l'étude en question permettra d'élaborer une stratégie de protection et de restauration des biens culturels existants à l'intérieur du ksar, le confortement des fortifications existantes ainsi que les voies d'accès à cet édifice historique surplombant la palmeraie d'El-Menea depuis plus de dix siècles.

Par Samah N./APS

Une étude d'un plan de protection et de restauration du vieux ksar d'El-Menea (ex-El-Goléa), classé patrimoine national en 1995, sera entamée incessamment, a annoncé mardi à l'APS le directeur de la culture de la wilaya de Ghardaïa.

Cette étude d'un plan de sauvegarde vise à parer à la décadence et à l'état de précarité très avancée que connaît le ksar et à préserver le riche legs historique et culturel dont cette cité-forteresse véhicule, a expliqué Brahim Baba Addoun.

Dotée d'une enveloppe de plus de 5 millions DA, l'étude en question permettra d'élaborer une stratégie de protection et de restauration des biens culturels existants à l'intérieur du ksar, le confortement des fortifications existantes ainsi que les voies d'accès à cet édifice historique surplombant la palmeraie d'El-Menea depuis plus de dix siècles, a-t-il fait savoir.

L'élaboration de ce plan devra faciliter la restauration et la revitalisation de ce ksar ancestral, composé de bâtisses en terre sèche, en pisé et en grès bleu, qui constitue le témoignage et l'archive vivante d'une histoire, de traditions séculaires et d'une civilisation particulière d'El-Menea (275 km au sud de Ghardaïa), afin de l'intégrer dans la dynamique de développement socio-économique de la région, a précisé le responsable du secteur de la culture de Ghardaïa.

Implanté à la croisée des pistes commerciales qui reliaient l'Afrique du Nord de l'époque médiévale à l'empire Songhaï subsaharien, sur une colline de 75 mètres d'altitude surplombant la palmeraie, le ksar d'El-Menea, dénommé «Taourit» (colline en tamazight), constitue une configuration urbaine témoignant des vestiges d'une civilisation citadine organisée dans la région et évoquée par les chroniques du sociologue Ibn-Khaldoun et de l'historien arabe El-Aïchi (1862).

Pourvu d'une tour de forme pyramidale, le ksar d'El-Menea «cité impériale» comporte de nombreuses habitations troglodytiques et semi-troglodytiques étroites, caractérisées par une architecture simple abandonnée, truffée de niches et d'étagères ainsi que de petites ouvertures pour l'éclairage et l'aération.

Selon des historiens, ce vieux ksar, qui a connu de nombreuses appellations, Taourirt, Kalaâ et El-Goléa, a joué par le passé un rôle de refuge pour la population et de grenier pour leurs récoltes dans les moments difficiles. L'histoire de ce ksar reste, toutefois, sujet à controverses, puisque certains historiens la font remonter jusqu'au 4^e siècle. La configuration urbaine



du ksar, fondé sur une colline surplombant le flanc Est de la palmeraie, avec une mosquée comme point focal autour duquel gravite une spirale descendante d'habitations creusées à même la roche calcaire, un puits collectif et des sites de stockage de denrées alimentaires, constituent une curiosité pour de nombreux chercheurs, universitaires et touristes étrangers. La forte dégradation du vieux ksar d'El-Menea a été accélérée, selon différentes sources, tant officielles que populaires, par des actes de

vandalisme opérés par des habitants de la région pour récupérer les briques en roche de grès bleu de ses bâtisses. La décadence très avancée qu'a connu cet édifice historique a poussé plusieurs acteurs socio-économiques à mettre l'accent sur la nécessité de mobiliser tous les efforts et les synergies, en vue de sauver les quelques édifices qui peuvent être sauvegardés, en particulier le palais de la princesse Mbarka Bent El-Khass, les vestiges de la mosquée, les remparts et quelques habitations.

Considéré comme un des

points les plus visités par les touristes étrangers, les chercheurs et autres universitaires dans la région d'El-Menea, l'idée de la réhabilitation de ce patrimoine vernaculaire et sa mise en valeur constitue, pour les responsables de la culture, une opportunité pour un développement durable, notamment dans le secteur touristique pourvoyeur d'emplois.

Il est également un témoin sociologique et historique de la région, en reflétant les capacités créatrices de ses bâtisseurs à s'adapter à leur environnement, un environnement hostile caracté-

risé par un climat désertique, pour subvenir à leurs besoins.

Dans ce sens, de nombreuses associations prônent la réhabilitation de ce joyau, pour non seulement améliorer le cadre de vie des résidents d'El-Menea, mais aussi de faire en sorte que ce ksar contribue au développement durable par sa destination prometteuse d'un tourisme culturel qui constitue un segment promoteur de l'économie locale basé sur le tourisme, l'artisanat et l'agriculture.

S.N./APS

Rencontre

Les manuscrits algériens ont leur place «aux plans national et international»

Les participants à un colloque international sur «La place des manuscrits algériens, vue par les arabes et les orientalistes», tenue mardi à Adrar, ont été unanimes à reconnaître que les manuscrits algériens ont une place, aux plans national et international, pour ce qu'ils renferment comme valeur culturelle.

Les intervenants, entre enseignants universitaires et chercheurs, nationaux et étrangers (Égypte, Mauritanie, Irak, Maroc, Grande Bretagne et Iran), ont estimé que les manuscrits algériens ont une place importante, aussi bien au niveau national que mondial, au regard de leur valeur culturelle et historique, car touchant plusieurs domaines du savoir.

Pour le D' Abdelkader Bekkader, de l'université de Ouargla, les œuvres manuscrites d'Algériens, dont les auteurs ont écrit dans divers domaines, tels que les mathématiques, l'archi-

tection, l'astronomie, et les sciences religieuses, à l'instar de El-Abassi Zouaoui, Zaghou El-Tlemcani et Abi Zeid Benmakhlof El-Taalibi, se trouvent dans plusieurs écoles arabes du Maghreb et du Maghreb, et ont servi la civilisation et la culture arabo-islamique.

Le D' Aïssa Michanou (Nigeria) a fait connaître, dans son intervention, le savant Abdallah Ben Foudi, célèbre dans l'ouest africain au 19^e siècle, en mettant en avant ses contributions dans différents domaines des sciences et des arts, et son rôle dans la réforme de la société et le soufisme, grâce à ses travaux qui ont dépassé les 100 œuvres.

Le professeur Fatia Bermati, de l'université d'Adrar, s'est penchée sur la question de l'intérêt des savants de la région du Touat à la fabrication des couleurs de l'encre, à travers une

étude descriptive d'un manuscrit de cheikh Mohamed Safi Ben Mohamed El Barka.

L'intervenante a essayé aussi de mettre en exergue sa relation avec le domaine de la chimie, concernant la préparation d'une encre spéciale pour l'écriture des manuscrits, très résistant au temps.

Cette deuxième rencontre internationale sur les manuscrits, organisée par le laboratoire algérien de l'ouest-africain de l'université d'Adrar, en collaboration avec le centre national des manuscrits, vise à faire connaître la place des manuscrits algériens aux niveaux national, régional et mondial, et leur localisation, ainsi qu'à œuvrer à l'élaboration d'une bibliographie de ces manuscrits et à renforcer les liens entre l'Algérie et son environnement africain et international.

L'objectif est aussi de mettre en avant l'importance des tech-

niques scientifiques de prise en charge des manuscrits, leurs conservation, inventaire et numérisation, a indiqué le président du colloque le professeur Ahmed Djaafri.

Cette conférence internationale de deux jours va traiter plusieurs volets, à l'instar de l'importance des manuscrits algériens vus par les autres, arabes et orientalistes, les importants centres, arabes et africains, renfermant des manuscrits algériens et les étapes nécessaires à leur conservation, ainsi que l'apport de ces manuscrits à la civilisation universelle, ont révélé les organisateurs.

A l'occasion de cette rencontre, les cheikhs Hadj Tayeb Chari (Adrar) et Belkacem Daif (Djelfa) ont été primés pour leurs efforts et contribution à la collecte des manuscrits et leur conservation.

Hatem K.

Nucléaire iranien Reprise des discussions entre Zarif et Kerry visant un accord

LE CHEF de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif, et le secrétaire d'Etat américain John Kerry ont repris hier à Montreux (Suisse) leurs négociations pour un accord sur le programme nucléaire iranien. MM. Kerry et Zarif, négocieront en Suisse la dernière ligne droite vers un règlement définitif censé encadrer le programme nucléaire de Téhéran. Ils ont entamé une nouvelle session de pourparlers lundi et doivent la poursuivre jusqu'à mercredi après-midi, en parallèle aux travaux des négociateurs et experts qui continueront leur travail jusqu'à la fin de la semaine.

L'Iran revendique son droit à une filière nucléaire civile complète et assure que son programme ne recèle pas de dimension militaire. Les grandes puissances exigent qu'elle limite ses capacités techniques de façon à rendre cette option militaire impossible. Les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni et Allemagne) espèrent sceller d'ici au 31 mars un accord politique sur le programme nucléaire iranien. Mais M. Kerry a averti qu'il ne «*pourrait pas promettre d'être en mesure*» de trouver un compromis. Le chef de la diplomatie iranienne a indiqué samedi que les pourparlers sur le nucléaire avec les six grandes puissances mondiales étaient entrés dans une phase cruciale. John Kerry doit ensuite se rendre en Arabie Saoudite pour y rencontrer le roi Salman.

R.E.

Energies renouvelables à Tindouf 40% de l'électricité produite à partir du solaire avant fin 2015

■ Ce taux de production, représentant une capacité de 36 mégawatts, devra être assuré à partir du solaire, avec la réception de projets d'exploitation des énergies renouvelables retenus au profit des communes de Tindouf et d'Oum-Laâssel.

Par Salima H.

Une proportion de 40 pour cent de la production d'électricité sera réalisée à partir du solaire, avant la fin de l'année 2015, dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'énergie. Ce taux de production, représentant une capacité de 36 mégawatts, devra être assuré à partir du solaire, avec la réception de projets d'exploitation des énergies renouvelables retenus au profit des communes de Tindouf et d'Oum-Laâssel, a précisé le directeur du secteur. Amar Chiker a fait état, à ce titre, du lancement au chef-lieu de wilaya d'un projet de réalisation d'une centrale de 9 mégawatts à partir de l'énergie solaire. Occupant un terrain de 20 hectares près de la

nouvelle centrale de Merkala, ce projet, qui produira à son entrée en service une capacité de 2 mégawatts avant d'atteindre progressivement son plein régime, devra donner, si les conditions sont réunies, des résultats «*probants*», si l'on considère les expériences de même type menées dans d'autres wilayas telles que Ghardaïa et Laghouat. Le même responsable a fait part aussi de l'identification de trois autres sites, dans les communes de Tindouf et Oum-Laâssel et la localité de Hassi-Khebbi, de projets de réalisation de centrales solaires de 9 mégawatts chacune. Ces nouvelles installations électriques devront renforcer, à hauteur de 30%, la production électrique actuelle dans la wilaya de Tindouf, a-t-il assuré. En plus de nouveaux équipements rete-



Photo : DR

nus pour la wilaya, ces opérations visant l'accroissement de la production électrique dans la wilaya de Tindouf, contribueront à satisfaire la demande croissante sur cette source d'énergie et remédier aux récurrentes pertur-

bations et coupures électriques qu'a connues la wilaya, ces dernières années, du fait notamment de la vétusté des générateurs exploités actuellement au niveau de l'ancienne centrale.

S. H./APS

Développement durable

Tizi Ouzou peut prétendre à l'émergence d'une économie de montagne

La wilaya de Tizi-Ouzou, de par ses spécificités géographiques et naturelles notamment, peut prétendre à l'émergence d'une économie de montagne, a estimé le directeur général chargé des collectivités locales au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Belkacem Nacer Azzedine, qui intervenait à l'ouverture d'un colloque sur «*L'économie de montagne et le développement local durable en Kabylie*», organisé par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a expliqué qu'en l'espace de quelques années, la wilaya de Tizi-Ouzou «*est en train de réunir sérieusement toutes les conditions pour prétendre à l'émergence d'une économie de montagne dans le cadre d'un développement durable*».

Il a souligné que cette wilaya devait s'occuper de l'économie de montagne, à travers

l'exploitation des potentialités dont elle dispose, ajoutant que la thématique de ce colloque était d'actualité car «*c'est durant cette année 2015 que nous préparons le cap vers le développement durable à travers son triplicite : efficacité économique, équité sociale et promotion écologique*». Belkacem Nacer a observé que cette dimension d'économie de montagne faisait «*partie des préoccupations contenues dans la démarche préconisée dans la critèresologie arrêtée par le ministère de l'Intérieur pour mobiliser les ressources au profit des collectivités locales*».

Pour sa part, le wali de Tizi-Ouzou, Abdelkader Bouazghi, a mis en exergue les potentialités de Tizi-Ouzou pour l'émergence d'une économie de montagne en précisant que «*plus de 70% de la population de cette wilaya est rurale*». Il a rappelé les efforts de l'Etat dans la promotion de l'économie de

montagne à travers notamment le financement, ces dix dernières années, de 250 programmes de proximité de développement durable (PPDR) pour un montant global de 3 milliards de dinars, et l'inscription de 80 000 logements ruraux (dont 50 000 unités achevées) afin de fixer les populations dans leur milieu. Ces efforts, a-t-il recommandé, doivent être soutenus par l'implication des élus, de l'administration et du mouvement associatif dans la préservation de cet espace et la protection de l'environnement. Hocine Haroune, président de l'APW, a indiqué de son côté, que la wilaya disposait de ressources naturelles, financières et humaines, qui «*peuvent constituer un vivier pour les populations et qu'il faudra valoriser par la création d'activités économiques durables*».

Farid L./APS

Pollution

Les cultures de coca détruisent 40 500 hectares de forêt par an en Colombie

Les cultures de coca en Colombie causent la déforestation de 40 500 hectares en moyenne par an, soit un taux de 111 hectares par jour, selon un rapport présenté à Bogota par la police antidrogue colombienne.

Au cours des quinze dernières années, plus de 600 000 hectares de forêt ont été supprimés, notamment dans la région de la Sierra

Nevada dans le nord du pays, ainsi que dans les parcs naturels d'Amazonie, à cause la plantation de coca, plante entrant dans la composition de la cocaïne, a relevé le rapport.

Le recours aux pesticides dans les cultures de coca et l'utilisation de produits chimiques, tels que de l'essence ou de l'acide sulfurique et chlorhydrique, dans

la fabrication de la cocaïne ont également un impact négatif sur l'environnement, selon le même document qui souligne que ces cultures contribuent à convertir les forêts en «*pâturages*» et favorisent la «*désertification*».

En outre, l'«*épuisement*» des sols utilisés pour la coca provoque la recherche de nouvelles zones de culture, ce qui contribue à

détruire en permanence d'autres zones forestières, ajoute le rapport dont l'intitulé est «*Déforestation, contamination et pauvreté*». «*Près de 6 000 espèces animales sont considérées comme menacées d'extinction, soit par la baisse du nombre d'individus, soit en raison de la destruction de leur habitat*», a signalé, par ailleurs, le rapport.

K.L.

Politique environnementale européenne Nécessité de «transformations fondamentales», selon un rapport

L'AGENCE européenne de l'environnement a plaidé, dans un rapport publié hier, pour des «*transformations fondamentales*» en matière d'alimentation, d'énergie, de logement, de transport, de finances, de santé et d'éducation pour atteindre les objectifs environnementaux définis par l'Union européenne (UE).

Selon ce rapport intitulé «*L'environnement en Europe. Etat des lieux et perspectives 2015*», la situation est «*inquiétante*» pour la faune et la flore marines.

La pollution de l'air et la pollution sonore «*continuent d'avoir de sérieux impacts sur la santé dans les zones urbaines*», a relevé, par ailleurs, le rapport, rappelant qu'en 2011, «*environ 430 000 morts prématurées ont été attribuées aux particules fines contenues dans l'air*» et que «*l'exposition au bruit contribue tous les ans à au moins 10 000 morts prématurées par maladie cardiaque*».

Les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 19% depuis 1990, malgré une augmentation de 45% de la production économique, indique le rapport, notant que l'UE s'est fixée pour objectif de les réduire d'au moins 40% d'ici à 2030 par rapport à 1990.

D.C.

Boumerdès

Près de 40 000 emplois attendus d'ici cinq ans

■ La concrétisation de 470 projets d'investissement, agrées ces 4 dernières années par le Calpiref (Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier) va générer près de 40 000 emplois (permanents/provisoires) dans la wilaya de Boumerdès, a annoncé le wali.

Par Salim O.

Ces postes d'emploi seront créés, «au plus tard au cours des 5 prochaines années, suite à la concrétisation de ces projets, repartis entre les secteurs de l'industrie, le tourisme, l'agriculture et les services», a indiqué Kamel Abbas. Il a, néanmoins relevé, que «seul un petit nombre de ces projets a été effectivement lancé, à ce jour», pour cause «de non-remise aux promoteurs concernés des actes de propriété et autres permis de construction nécessaires».

S'expliquant sur les raisons de cette situation, il a cité, notamment, le non-parachèvement des travaux de viabilisation de nombreuses zones d'activités, à l'instar de celle de Zemmouri, ainsi que des extensions des zones

industrielles d'Ouled Moussa et de Khmiss El Khechna. Le wali a notamment souligné le «non-parachèvement, à ce jour, des travaux d'ouverture de routes et de voies d'accès vers ces zones d'activités en plus du non-parachèvement des procédures de création de la zone d'activités de Zaâtra (Zemmouri), considérée comme une zone de dimension nationale, de par le grand nombre de projets qu'elle va abriter à l'avenir».

Concernant la zone d'activités de Larbaâta, qui a été répartie entre des entrepreneurs, «ce n'est que dernièrement qu'elle a fait l'objet d'un avis d'appel d'offres, pour la désignation d'un bureau d'études, avant le lancement de ses travaux d'aménagement nécessaires», a-t-il expliqué. Estimant, d'autre part, que



Ph. > D. R.

«la wilaya ne peut couvrir toutes les demandes d'investissements», il a souligné que l'opération se fait «suivant les capacités limitées en foncier de la région».

«Une priorité est accordée en la matière aux investissements dédiés à l'agriculture, tourisme, la pêche et à l'aquaculture», a-t-il néanmoins assuré. Depuis 2011 à ce jour, quelque 2 280 dossiers d'investissement ont été réceptionnés par le Calpiref de Boumerdès, qui en a étudié 600 parmi lesquels 471 ont été

agréés, et une centaine rejetés. Lors d'une rencontre sur l'investissement, organisée dernièrement à Boumerdès, le wali avait déclaré que le «coût de réalisation de ce nombre de projets réceptionnés dépasse les 800 milliards DA, et qu'ils peuvent aider à la création de pas moins de 100 000 emplois (directs et indirects)», selon des études réalisées en la matière.

S.O./APS

Prévue à Mostaganem

Une production de 100 000 quintaux de pomme de terre de primeur

Une production de 100 000 quintaux de pomme de terre précoce (de primeur) est prévue dans la wilaya de Mostaganem sur une superficie de 482 hectares, a-t-on appris de la direction des services agricoles. Une hausse de la production de 8 000 qx est prévue par rapport à la saison précédente avec la réalisation d'un rendement entre 200 et 220 quintaux

à l'hectare, à la faveur de l'extension de la superficie des terres réservées à cette spéculation de 20 ha au détriment de la filière céréalière, qui a régressé ces dernières années.

La cueillette de la récolte a été lancée dernièrement au niveau des exploitations agricoles implantées dans les communes situées le long de la côte de la wilaya, à l'instar de

Hadjadj, Achaacha et Hassi Mameche, a-t-on signalé. Près de 980 qx ont été récoltés à ce jour et l'opération se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars en cours.

Les prix de ce tubercule de large consommation connaissent une hausse à travers différents marchés de la wilaya allant de 100 à 120 DA le kilogramme.

N.T./APS

M'sila

Plus d'un million de bêtes vaccinées contre différentes maladies

Plus d'un million de bêtes, bovins, ovins et caprins, ont été vaccinées contre différentes maladies animales au cours de la campagne agricole 2014-2015, a-t-on appris, auprès de la direction des services agricoles. L'opération visait

à prémunir le cheptel contre la clavelée, la fièvre de malte (ou brucellose) et la fièvre aphteuse, a ajouté la même source, précisant que la campagne a concerné 812 000 ovins (vaccinés contre la clavelée), 385 000 caprins (brucellose) et plus

de 30 000 bovins contre la fièvre aphteuse. Les services agricoles ont souligné que la campagne, qui a mobilisé 150 vétérinaires des secteurs public et privé, a été menée selon un calendrier élaboré pour garantir une utilisation rationnelle

des doses de vaccins. La wilaya de M'sila, une région à vocation agropastorale où activent plus de 3 000 éleveurs, a enregistré depuis 2000 une évolution notable de l'élevage bovin qui est passé de 20 000 à 37 000 têtes.

S.M.

Chlef

Enveloppe de 8,5 millions DA pour le réaménagement du stade communal

Une enveloppe de 8,5 millions DA a été dégagée par la commune d'El Haranf (20 km à l'ouest de Chlef) pour le réaménagement de son stade de football, a-t-on appris lundi du vice-président de l'Assemblée populaire communale.

Signalant que le taux d'avancement des travaux est de plus de 80%, Mohamed Aichouche a indiqué que cette dotation a été destinée, entre autres, au revêtement du stade avec un tapis synthétique, outre la réalisation d'un réseau d'éclairage, pour lequel une ral-

longe a été mobilisée. Une fois opérationnel, le stade communal d'El Haranf abritera les matchs et entraînements de l'équipe locale de football qui ne sera plus contrainte de se déplacer ailleurs, a estimé ce responsable, soulignant la «contribution attendue de cette structure dans l'animation de la scène sportive locale et l'encouragement des jeunes talents à la pratique du football».

Le secteur de la Jeunesse et des Sports à Chlef est, depuis début 2015, le théâtre d'une grande dynamique insufflée par le lancement

des chantiers de nombreux projets en son sein, dont deux maisons de jeunes à Oued Koucine et Sendjas, un hippodrome à Hai El Badr de la commune de Chlef, et un terrain d'athlétisme à Zeboudja. En 2014 le secteur a réceptionné de nombreuses structures sportives et juvéniles, dont quatre salles omnisports et cinq maisons de jeunes, outre la pose de tapis synthétiques au profit de deux stades de football (complexe Boumezrague de Chlef et le stade communal de Sendjas) et de cinq terrains de jeu.

F.J.

Batna

Des enseignants de l'université reçoivent les clés de leurs logements

LES CLÉS de 70 logements de fonction ont été attribuées, à autant d'enseignants de l'université Hadj-Lakhdar de Batna, au cours d'une cérémonie présidée par les autorités locales, a-t-on constaté. Il a été souligné au cours de cette cérémonie, organisée à la faculté des sciences humaines, sociales et islamiques, que cette mise à disposition de logements est inscrite dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en matière de réalisation de logements de fonction au bénéfice des enseignants du cycle supérieur. Le wali a fait état, à cette occasion, du lancement «depuis peu» des travaux de réalisation de 80 autres logements dans la commune de Djerma au profit des enseignants universitaires exerçant dans la wilaya. De son côté, le recteur de l'université Hadj-Lakhdar, Tahar Abid, a indiqué que les logements attribués au titre de cette première tranche sont des «appartements de 4 pièces offrant toutes les conditions de confort». M. Abid a estimé à 70 % le taux d'avancement des travaux de réalisation de 60 logements de même type et sur le même site, ainsi que 10 autres logements à Barika au bénéfice des enseignants à l'annexe universitaire de cette ville. La wilaya de Batna avait réservé aux médecins hospitalo-universitaires 50 logements situés dans le nouveau pôle urbain Hamla-3 dont les clés avaient été remises l'année dernière. S.R.

Khemis Miliana

Lancement au cours de cette année de 14 opérations de développement

AU MOINS quatorze opérations se rapportant à des projets de développement seront lancées durant cette année dans la commune de Khemis Miliana (Aïn Defla), a-t-on appris auprès du directeur de l'administration locale (DAL) de la wilaya. Une enveloppe financière de 43 millions DA a été consacrée à ces projets, a indiqué Brahim Guerrache, signalant que les opérations en question s'inscrivent dans le cadre du plan communal de développement (PCD) de cette collectivité. Les opérations en question concernent notamment la mise en place d'enseignes à travers la ville, la consolidation de l'éclairage public, l'équipement des services de l'administration ainsi que l'acquisition de plaques et signaux de la circulation routière, a-t-on souligné. Elles concernent également la pose de groupes électrogènes, l'acquisition de 2 camions-citernes et 2 bennes tasseuses ainsi que des bacs à ordures, a-t-on ajouté.

R.R.



Libye

Le général Haftar nommé à la tête de l'armée

■ Le général controversé Khalifa Haftar, hostile aux islamistes, a été nommé à la tête des forces armées loyales au Parlement libyen reconnu par la communauté internationale, une décision qui risque de rendre encore plus difficile toute solution politique dans ce pays profondément divisé.

Par Maya F./Agence

Un nouveau round de dialogue politique parrainé par l'ONU devrait se tenir jeudi au Maroc, après la décision lundi du Parlement de reprendre les pourparlers, à l'issue d'une rencontre avec le représentant de l'ONU en Libye, Bernardino Leon. M. Haftar, 72 ans, s'auto-proclamaît déjà chef de l'Armée nationale libyenne (ANL), une force paramilitaire formée notamment d'officiers ayant fait défection de l'armée de l'ex-dictateur Mouammar Kaddafi, qui combat depuis plusieurs mois les groupes islamistes dans l'est de la Libye. «J'ai choisi le général de division Khalifa Belqacem Haftar pour le poste de commandant général de l'armée», créé sur mesure pour lui par les parlementaires le 24 février, a déclaré sans surprise lundi à l'AFP le président du Parlement reconnu par la communauté internationale, Aguila Salah Issa. Cette annonce intervient alors que la

Libye plonge chaque jour un peu plus dans le chaos. Le pays est dirigé par deux Parlements et deux gouvernements rivaux : l'un, proche de la coalition de milices Fajr Libya, siège à Tripoli, l'autre, reconnu par la communauté internationale, est installé à Tobrouk (est).

Reprise du dialogue

Mais les pays occidentaux, qui appellent de leurs vœux l'instauration d'un dialogue en Libye, ont rejeté l'idée de soutenir les forces de Haftar, craignant d'aggraver les divisions, Fajr Libya excluant toute implication du général dans une future solution politique. Dans ce contexte, l'«officialisation» de Khalifa Haftar comme chef de l'armée risque de compliquer davantage la tâche de l'ONU – artisan d'une tentative de dialogue entre parties rivales. En parallèle, et dans ce qui paraît comme un geste de bonne intention devant la com-



Ph. : DR

Cette décision a été annoncée après une rencontre avec Bernardino Leon qui s'est rendu également à Tripoli pour rencontrer des représentants du Congrès général national (CGN, Parlement sortant) réactivé par Fajr Libya.

A Tripoli, le vice-président du CGN Salah al-Makhzoum a annoncé dans la soirée qu'un «accord a été trouvé» avec M. Leon pour la reprise du dialogue libyen jeudi au Maroc.

Plusieurs observateurs soulignent toutefois que tout effort de dialogue semble vain si Fajr Libya et les forces de Haftar ne se mettent pas autour d'une même table. Or jusqu'ici, les «ailes dures» des deux camps rejettent tout dialogue avec la partie adverse. M. F. /Agence

munauté internationale, le Parlement reconnu a décidé de reprendre sa participation au dialogue. Il l'avait suspendue la semaine dernière, arguant de pressions de pays occidentaux pour intégrer des islamistes dans un futur gouvernement d'union.

Les Etats-Unis saluent le «leadership» de l'Algérie pour trouver une solution

Les Etats-Unis saluent le «leadership» de l'Algérie et son rôle pour aboutir à une solution à la crise libyenne, a affirmé hier à Alger la sous-secrétaire d'Etat américaine chargée du Moyen-Orient, Anne W. Paterson. Dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, M^{me} Paterson a souligné que «les Etats-Unis saluent le leadership de l'Algérie et ses efforts consentis pour trouver une solution à la crise libyenne à travers la création d'un gouvernement d'union nationale». La responsable américaine a

indiqué, en outre, avoir abordé avec M. Messahel d'autres questions relatives à la coopération entre les deux pays. M^{me} Paterson a, par ailleurs, relevé que sa visite en Algérie a pour objectif de renforcer la coopération économique algéro-américaine, rappelant que le secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des Affaires économiques et commerciales, Charles Rivkin, se trouvait également en Algérie. M. Rivkin avait affirmé lundi la disponibilité des Etats-Unis à accompagner l'Algérie dans sa démarche de diversification de son économie. M. F.

Tunisie

Boycott des examens dans les lycées et collèges

Le syndicat général de l'enseignement secondaire tunisien a décidé de boycotter les examens du deuxième trimestre de l'année scolaire en cours dans tous les collèges et lycées de la République.

Lassaâd Yacoubi, secrétaire général du syndicat de l'enseignement secondaire, a invité les journalistes «à une conférence de presse urgente» pour leur annoncer que les enseignants ont pris la décision de boycotter les examens du deuxième trimestre.

«Tant que les ministères de l'Education et de la Jeunesse et des Sports n'accepteront pas de signer avec nous un accord dynamisant l'exécution de toutes les demandes des enseignants, nous ne participerons pas aux examens. Toutefois, nous continuerons l'accomplissement de notre mission».

Il a précisé que le syndicat a refusé les propositions du ministère relatives à l'augmentation de la prime des examens nationaux de 45 à 90 dinars, au niveau du contrôle et de la correction.

«Nous avons rejeté également, ajoute-t-il, la proposition d'attendre les négociations sociales et d'y consacrer une partie aux revendications des enseignants».

Nous rejetons les déclarations du ministre de l'Education qui sont derrière l'agression subie

par un enseignant au lycée El Canal à Bizerte et les graffitis insultant les professeurs exécutés sur les murs de certains lycées à Kasserine, Sfax et Monastir».

Dans le même ordre d'idées, il a précisé que la commission administrative du secteur de l'enseignement secondaire prévue les 15, 16 et 17 mars «décidera de nouveaux mouvements de protestation au cas où le ministè-

re de l'Education continuerait à faire la sourde oreille». Sans préciser ce que feront les enseignants d'ici le 17 mars, il a relevé «le manque de sérieux manifesté par les deux ministères lors des réunions de négociation dont la dernière a été tenue, hier, et a abouti à un échec total».

Nous avons essayé de chercher une solution médiane. Malheureusement, les propositions qui nous ont été soumises



Ph. : DR

ne respectaient pas le minimum de ce que nous exigeons».

Mondji Tahri/ agence

Sahara occidental

L'Espagne appuie les démarches de l'envoyé onusien

L'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, Alejandro Polanco Mata, a affirmé, à Oran, que son pays appuyait les démarches de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, pour relancer le dialogue entre les deux parties au conflit. Nous appuyons les démarches de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, pour une relance du dialogue entre les deux parties au conflit, (le Maroc et le Sahara occidental) a souligné l'ambassadeur espagnol qui était l'invité du

Forum «Ouest Tribune».

L'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental a effectué du 18 au 23 février dernier une tournée dans la région, la cinquième du genre depuis la nomination de M. Ross en 2009, et qui s'inscrit dans le «cadre des efforts déployés par l'ONU, pour relancer le processus de règlement de la question du Sahara occidental».

Tout en souhaitant que cette visite ait constitué une «nouvelle opportunité pour parvenir à des solutions» au conflit, M. Polanco a réaffirmé la «synchronisation» de la position de son pays avec celle de l'Algérie,

dans le but de «parvenir à un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui». Par ailleurs, le délégué sahraoui permanent auprès de l'Union Africaine (UA), Lamén Baali a appelé les Etats africains à accélérer la mise en oeuvre de l'agenda «Afrique 2020» portant libération du continent de toute forme de colonisation.

Lors de son allocution prononcée à Lusaka (Zambie) à l'occasion de l'examen par les délégués des pays de l'UA du plan exécutif de la première décennie de l'agenda «Afrique 2063», le responsable sahraoui a souligné la nécessité de «prendre des mesures» effectives afin de par-

achever le processus de décolonisation de l'Afrique par la libération de la dernière colonie à savoir le Sahara occidental occupé par le Maroc. «Les aspirations des peuples africains ne sauraient se réaliser sans le parachèvement de la décolonisation de l'Afrique», a-t-il ajouté.

Une réunion de la commission des délégués permanents des pays membres de l'UA s'est tenue lundi à Lusaka et se poursuivra jusqu'au 6 mars prochain pour l'examen du plan exécutif de la décennie 2013/2023 conformément aux recommandations du dernier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA. L. K./SPS



Irak

Réouverture du musée de Bagdad

■ La réouverture à Bagdad du Musée national a redonné fierté et orgueil aux Irakiens, privés du fleuron de leur patrimoine depuis douze ans et marqués par les destructions récentes de sculptures préislamiques inestimables par des jihadistes à Mossoul.

En réponse aux actes du groupe État islamique (EI), qui a réduit à néant des œuvres du riche patrimoine antique irakien à l'aide de burins et de marteau-piqueurs, les autorités irakiennes ont voulu hâter la réouverture du musée de Bagdad, pillé et vandalisé en 2003. Cette précipitation a surpris jusqu'aux Baghdadis, qui n'étaient qu'une centaine à avoir passé les portes de l'établissement dimanche matin, au premier jour d'ouverture. Certaines des pièces exposées dans ce nouvel écrin font partie de celles qui avaient été pillées dans le musée alors que Bagdad s'enfonçait dans le chaos au moment de l'intervention américaine contre Saddam Hussein en 2003. Avant cette date, le fonds archéologique du musée de Bagdad était considéré comme l'un des plus riches au monde. Seul un cinquième des œuvres dérobées a été récupéré. Employée du ministère de l'Éducation, Oum Ahmed a visité le musée pour la première fois dimanche. «J'ai toujours pensé que je devais aller voir ce musée», dit-elle en marchant lentement le long d'une série de neuf dalles montrant le roi assyrien Sargon. «Ce sont des chefs

d'œuvre, je ne me suis jamais sentie aussi fière». «Cela fait une heure et demie que je suis là et je prévois de revenir, je ne m'en lasse pas», ajoute-elle en regardant, admirative, les statues de souverains qui régnaient sur la région il y a des millénaires. Attiré par une œuvre représentant le roi sumérien Ur-Nammu, qui aurait donné à la récupération des biens volés en 2003, voir ce musée rouvert est tout bonnement «extraordinaire». «Après avoir été invisibles pendant une génération, les collections sans égales qu'abritent ses galeries sont désormais accessibles au public», se réjouit-il. «Il s'agit vraiment d'un des grands musées du monde». La réouverture s'est faite si vite que le musée lui-même n'était pas tout

à fait prêt: certains murs sont encore en réfection, d'autres sans éclairage. Des œuvres anciennes s'entassent dans une pièce à l'écart. Une sortie de sécurité était ouverte et sans surveillance. Les images montrant des jihadistes détruisant des biens culturels inestimables à Mossoul, diffusées jeudi, ont choqué les Irakiens. Un jihadiste a indiqué devant la caméra qu'ils détruisaient les statues car elles favorisaient «l'idolâtrie». Mais des responsables et des experts estiment que l'EI a détruit uniquement des pièces volumineuses, se gardant les autres plus petites pour les vendre probablement en contrebande. Grâce au musée de Bagdad et pour un dollar l'entrée, les Irakiens peuvent désormais se réapproprier les richesses de leurs glorieuses civilisations, jusque là surtout



PH. > D. R.

visibles au Louvre à Paris ou au British Museum à Londres. A l'heure où le pays est déchiré par des violences confessionnelles et communautaires, le symbole offert par ce patrimoine

commun est fort. «La politique nous a séparés mais voilà quelque chose qui peut nous rassembler», confie un jeune guide, Junaid Amer Hamid, à l'entrée du musée.

Soudan du Sud

Des installations pétrolières pillées polluent l'environnement

Des flaques visqueuses d'un noir profond reflètent les cheminées éteintes qui émergent de hautes herbes folles, non loin de fûts abandonnés... L'usine de traitement de Thar Jath, à 500 kilomètres au nord de Juba, abandonnée et pillée, laisse échapper son pétrole. Evacuée en hâte quelques jours après que le Soudan du Sud eut plongé dans la guerre civile en décembre 2013, cette Unité centrale de traitement recevait le pétrole des puits alentour, exploités par le consortium SPOC (Sudd Petroleum Operating Company), dirigé par le géant malaisien Petronas. Par divers procédés physiques et chimiques, le brut y était séparé de l'eau salée et des additifs injectés dans les puits pour l'en extraire, avant de partir vers Heglig, plus au nord, puis vers Port-Soudan, au Soudan voisin, pour y être exporté. Les bureaux sont jonchés de documents et classeurs. La salle de contrôle a été saccagée, les placards électriques forcés. Plus grave, à l'extérieur, des canalisations ont été déboulonnées, laissant échapper du brut, ont constaté des journalistes de l'AFP. Le pétrole brut représente 98% des ressources du jeune Soudan du Sud, indépendant depuis 2011. Selon les analystes, l'État septentrional d'Unité - où se trouve Thar Jath - ne pompe plus de pétrole et la production a chuté aussi dans l'autre État pétrolier du Haut-Nil (nord-est). Impossible de savoir qui a mis à sac les installations. Il n'y a pas de trace de combats visible dans l'usine. Mais un puits voisin est marqué par des impacts de balles, où des munitions de divers calibres ont été abandonnées près de flaques de

pétrole. Thar Jath est sous contrôle des forces de «l'opposition», favorables à l'ancien vice-président Riek Machar, qui affrontent depuis décembre 2013 les troupes gouvernementales loyales au président Salva Kiir. Les rebelles accusent le camp d'en face du pillage. Impossible à vérifier. «Nous sommes très inquiets (...) le pétrole fuit des installations de Thar Jath», explique George Gatloy Kong, un responsable de l'opposition dans l'État d'Unité. Un entrelacs de tubes et de vannes baignent dans une huile noire épaisse et brillante, qui emplit aussi des rigoles de drainage à ciel ouvert. Une croûte noire pare la végétation autour des rigoles, signe qu'elles ont un temps débordé. Dans un immense réservoir, dont la trappe est ouverte, des milliers de litres d'une solution aqueuse trouble dégagent une forte odeur d'hydrocarbure. Quelques miliciens armés de kalachnikov surveillent vaguement l'usine dévastée, parsemée de flaques d'huile. Sous un hangar, des bacs en plastique laissent échapper une boue séchée noire, alors que non loin des fûts de produits chimiques, certains ouverts, gisent dans l'herbe. Cette situation «est très inquiétante», explique sur les lieux Klaus Stieglitz, vice-président de l'ONG Sign of Hope, car «la prochaine saison des pluies peut faire déborder du pétrole pour l'heure contenu». Selon lui, «le plus alarmant est la fosse remplie d'un hydrocarbure» indéterminé. Il s'agit d'une excavation grande comme un terrain de football derrière une clôture jouxtant l'usine. «C'est un important volume de pétrole ou d'eaux usées non isolé du sol» et qui s'y infiltre doucement,

explique-t-il. En cette fin de saison sèche, la végétation dense qui a envahi la centrale et ses abords inquiète aussi. «Ces herbes désormais sèchent peuvent facilement provoquer un incendie», d'autant que les populations locales utilisent le feu pour débroussailler, avertit le préfet adjoint du comté de Koch, Mathil Thay Woor. Cette pollution «s'ajoute de façon dramatique à la contamination de l'eau potable» déjà constatée avant le conflit, souligne Klaus Stieglitz. Des prélèvements effectués par Sign of Hope entre 2009 et 2013 ont mis en évidence une contamination de la nappe phréatique supérieure par les activités pétrolières - ce que conteste SPOC - notamment la présence de métaux lourds, dont du plomb. A Rier, un des villages les plus touchés, un test rapide à une fontaine montre une présence de sels dépassant de trois fois la norme maximale européenne et de 20% supérieure à celle constatée par l'ONG en avril 2009. «Cette eau est trop salée, le goût est trop mauvais» et ceux qui boivent, essentiellement les enfants, vomissent et ont la diarrhée, explique Agar Jok, 35 ans, mère de huit enfants, dont la fille Marthany Abol raconte avoir terminé à l'hôpital la dernière fois qu'elle en a bu. La rumeur évoque aussi des naissances anormales et des avortements, ce que l'ONG cherche à vérifier. Pour l'eau de boisson, Agar Jok préfère donc, deux fois par jour, marcher deux heures aller et retour, pour puiser de l'eau d'un petit affluent du Nil-Blanc, dont elle ramène sur sa tête 20 litres le matin et 20 litres le soir.



Points chauds

Collusion

Par Fouzia Mahmoudi

Si Marine Le Pen aime à répéter à l'envi le terme sorti par son père quelques années auparavant concernant la collusion supposée entre l'UMP et le PS, et qui résume simplement aux yeux du public leur proximité idéologique, l'UMPS, n'est pas le seul terme à circuler dans les médias. En effet, depuis quelques jours un autre, moins effectif au niveau de la sonorité mais qui résume l'idée principale a été sorti par Nicolas Sarkozy cette semaine qui a déclaré que le FN et le PS formaient le FNPS. Ce terme résumant selon lui comment les socialistes ont travaillé ces dernières années pour s'assurer de la montée du FN dans un but électoraliste. Gérald Darmanin, le député-maire UMP de Tourcoing, a tenté de justifier les propos de Nicolas Sarkozy en affirmant que le ministre de la Justice, Christiane Taubira, est un «tract ambulant pour le FN» avec sa réforme pénale. «Qu'est-ce qui fait monter le FN ?» a-t-il demandé. «Si vous pensez que Taubira n'est pas un tract ambulant pour le FN mis en avant par François Hollande, c'est que vous n'avez pas compris le cynisme des socialistes. La politique pénale menée par M^{me} Taubira, c'est tout ce qui fait monter le FN». Il a aussi cité plusieurs exemples pour étayer son approbation du terme «FNPS», «lorsqu'on parle droit de vote des étrangers, alors qu'au PS on sait bien qu'il n'y a pas de majorité pour changer la Constitution, c'est pour faire monter le FN». Ainsi, le député de droite estime que, ce qu'il considère, comme le laxisme du gouvernement socialiste n'est rien d'autre qu'une stratégie élaborée mise en place pour pousser les Français à l'exaspération et à donc voter pour le FN. Tout cela se faisant car les socialistes espèrent que le vote FN éreinte l'électorat traditionnel de droite, mais que les électeurs dans un sursaut de dernière minute se tourneront vers les socialistes. Une théorie dont les variations circulent depuis plusieurs années déjà et qui parfois est reprise par les socialistes eux-mêmes qui accusent alors l'UMP de jouer à ce jeu ambigu. Reste à savoir comment les électeurs français réagissent à ses théories avancées par les uns et les autres et qui ont toutes en commun de ne faire que peu de cas de leur intelligence ou de leur capacité de réflexion. Et peut-être au final, le vote FN sera celui qui aura les faveurs des votants grâce à l'aide combinée de l'UMP et du PS qui en s'écharpant sur ce sujet ne font que donner raison au Front National qui assure depuis des années que ces partis ne sont là que pour se faire élire et non pour servir le peuple français. F. M.



«Algérie pour toujours : les portes du soleil» le 18 mars en avant-première

Lorie, Smaïn et Mike Tyson dans un film d'action

■ Le film «Algérie pour toujours : les portes du soleil» sera projeté le 18 mars courant en avant-première à la salle Ibn Khaldoun. Ce long métrage qui a fait couler beaucoup d'encre sera en sortie internationale. Pas moins de 35 pays sont concernés par cette tournée qui revient sur les débuts de la chanteuse Lorie au cinéma, aux côtés de Mike Tyson et de l'humoriste Smaïn, dans ce qui se veut être le «premier film d'action algérien».

Par Abia Selles

Les cinéphiles algérois seront au rendez-vous le 18 mars courant avec la projection du long métrage «Algérie pour toujours : les portes du soleil» de Jean-Marc Minéo. Ce «premier film d'action algérien» tant attendu par les cinéphiles sera présenté à la presse ce jeudi, à 10h et le soir sur invitation, a-t-on appris auprès de source sûre. La projection en avant-première est prévue le 18 mars et dans pas moins de 30 pays dont la Chine

(600 salles), France (400 salles) et les USA. En Algérie, ce film ne sera projeté qu'à la salle Ibn Khaldoun à raison de 3 séances : 13h, 15h, et 18h.

Ce film d'une heure trente est présenté comme un film d'action interdit aux moins de douze ans. Ce long métrage raconte l'histoire d'une Algérie qui lors de son cinquantième anniversaire de son indépendance, va être confrontée à une menace qui risque de rouvrir de profondes blessures.

«Un ennemi comploté dans l'ombre et projeté de déclencher



des actions violentes sur le territoire algérien. L'OAS, l'ancienne organisation terroriste, renaît de ses cendres. L'association criminelle est dirigée par Slimane (Smaïn), un homme sans foi ni loi, animé par un profond désir de vengeance.

Slimane va semer la terreur au sein de la société algérienne. Il est aidé en cela par la sulfureuse et employable Sanya (Lorie), son bras armé. Mais un homme va se

dresser contre eux. Il s'appelle Jawed (Zakaria Ramdane). Membre des services secrets, il infiltre la bande de Slimane et va nous entraîner dans un tourbillon d'actions et d'émotions. Prêt à donner sa vie pour son pays, il va affronter les démons du passé», comme le présente le site Allociné qui a fait sa promotion.

Le tournage de ce long métrage produit par la société Access (V) PROD a duré dix semaines

dans la ville d'Oran. Le choix de la ville d'Oran n'a pas été arbitraire. Cette ville démontre avec émotion «le patriotisme, le courage ainsi que l'ambition d'un jeune Algérien au premier rôle, qui se bat en équipe à l'aide des jeunes agents des services de sécurité afin d'exprimer la motivation d'un peuple au million et demi de martyrs». A.S.

Constantine, capitale de la culture arabe

Les retards de certains projets n'affecteront pas la manifestation

Les retards dans la réalisation de certaines infrastructures culturelles n'affecteront pas le programme élaboré pour la manifestation de «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» dont le coup d'envoi est prévu le 16 avril prochain, a affirmé lundi à Oran, le commissaire de cet événement culturel international.

Lors d'une conférence de presse au siège du quotidien «El Djoumhouria», Bencheikh Hocine a souligné que le riche programme élaboré dans tous les domaines artistiques «ne sera pas affecté par les retards accusés par certains projets», dont celui de la bibliothèque urbaine confronté au problème de vestiges romains découverts au site de son terrain d'assiette et ceux du musée d'arts contemporains et du palais des expositions.

Dans ce cadre, le même responsable a rassuré que les infrastructures prêtes peuvent combler ce déficit, soulignant que la salle «Zénith», dotée d'une capacité de 3 500 places et de deux étages pour les expositions, peut remplacer les espaces non encore prêts. La plupart des infrastructures rete-

nues, à l'instar de la salle «Zénith», le palais de la culture Malek-Haddad, la salle Mohamed Laid-Al Khalifa, le théâtre régional de Constantine sont prêts à abriter la manifestation qui mettra, une année durant, la lumière sur l'histoire de la ville antique de Cirta où 17 civilisations se sont succédées.

L'intervenant a également déclaré que les pouvoirs publics se sont engagés à rendre à la capitale de l'Est algérien son lustre de ville leader dans les domaines culturel et social dans la région. «Un défi qui sera relevé par la coopération et la compréhension».

L'ouverture de cette manifestation verra, le soir du 15 avril prochain au centre-ville de Constantine, une grande parade de 22 véhicules représentant les pays arabes et six autres grandes villes d'Algérie, accompagnée de troupes folkloriques.

Plus de 80 artistes de différentes écoles des Beaux-arts du pays prennent actuellement part à la confection du décor de ce défilé qui sera clôturé par des jeux pyrotechniques.

La cérémonie officielle, prévue le lende-

main, verra la représentation de l'épopée «Iliade de Constantine», une œuvre de Ali Aissaoui avec la participation de 260 artistes de 23 wilayas du pays évoquant l'histoire de la ville de Constantine à travers les âges.

Concernant le programme élaboré, plus de 30 expositions artistiques seront organisées, dont la moitié consacrée au patrimoine matériel et les autres aux arts plastiques.

Une exposition sera consacrée au roi numide Massinissa et une autre aux Sciences arabes, mettant en relief les contributions et inventions d'ulémas arabes en médecine, physique, mathématiques ayant un grand impact sur la civilisation humaine.

Pas moins de 13 colloques sont programmés pour mettre en exergue l'histoire de Constantine, l'école d'Ibn Badis, la musique, la littérature, le théâtre dans la ville des Gorges de Rummel, de même qu'un colloque sur la pensée arabe avec la participation de chercheurs et universitaires du monde arabe et un autre sur la médecine. L.B.

Littérature

Le grand auteur espagnol Francisco Ledesma n'est plus

Le célèbre écrivain espagnol et l'auteur de nombreux romans policiers, Francisco Gonzalez Ledesma, est décédé lundi à Barcelone, à l'âge de 88 ans des suites d'une maladie, ont annoncé ses proches.

Né le 17 mars 1927 à Barcelone, Francisco Ledesma, est un des écrivains espagnols les plus connus. La qualité et la force de ses romans lui ont valu les faveurs du public, la reconnaissance de ses

pairs et de nombreux prix littéraires.

Ses romans ont pour cadre les quartiers populaires où se démènent marginaux, ouvriers et maltraités, l'auteur étant sensible à la violence faite aux plus faibles tout particulièrement aux femmes.

L'œuvre de Francisco Gonzalez Ledesma s'attache à décrire la société barcelonaise des quartiers pauvres, tel le «barrio chino» (quartier chinois).

Son personnage le plus célèbre,

l'inspecteur Ricardo Méndez, apparaîtrait pour la première fois en 1983, dans «Expediente Barcelona» (traduit en français sous le titre «Le Dossier Barcelona»).

Usant de noms d'emprunt, le créateur de la série policière «Inspecteur Mendez» – renfermant une dizaine de polars – a écrit une trentaine de romans sentimentaux qu'il a signés sous le nom de Roza Alcazar, alors qu'il en a édité d'autres sous les noms de Silver

Kane ou Enrique Moriel.

«Sombras Viejas» (1948 - traduit en français sous le titre «Ombres du passé»), «El Mosquetero Azul» (1962), «Los Napoleones» (1977), «42 Kilometros de Compasion» (1986 - traduit en français sous le titre «42 kilomètres de compassion»), sont quelques-uns des nombreux romans écrits par Francisco Gonzalez Ledesma. R.C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Cinémathèque de Béjaïa
Jusqu'au 30 mars :
Projection du dernier long-métrage de Lyès Salem, l'Oranais

Institut français d'Alger (Alger-Centre)
26 mars :
Concert de jazz fusion animé par Fayçal Salhi
Théâtre National Algérien
9 mars :
Accompagné du Maestro Alessandro Specchi au piano, le Maestro italien et violoniste Uto Ughi animent un spectacle de musique classique.

Centre culturel Mustapha-Kateb
Jusqu'au 12 mars :
Exposition collective «Le Signe», avec les artistes Salha Khelifi, Zola Djenane, Zahia Kaci, Noureddine Chegrane, Abdelmadjid Guemroud, Mustapha Ghedjati, Noureddine Hammouche, Omar Kheiter, Ahmed Stambouli et Karim Sergoua.

Galerie Ezzou'art
Jusqu'au 12 mars :
Exposition de peinture «Shadi madi quali rassi» de l'artiste Princesse Zazou.

TNA Gallery
Jusqu'à la fin du mois de mars :
Exposition collective d'arts plastiques et de photographies «Hors Champ» par Mustapha Nedjai, Hella Zoubir, Karim Sergoua, Rachid Djemai, Rachid Nacib, Malek Salah, Adlène Samet et Nasser Medjekane.

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars :
Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Coup-franc direct



Une suite logique

Par Anouar M.

Le président du CSC, Bentobal, et après des pressions exercées sur sa personne, a décidé en fin de compte de quitter le club et de présenter sa démission indiquant qu'il ne peut pas travailler dans ces conditions. Certains diront que cela est une suite logique étant donné que ce dernier a été incapable de diriger comme il se doit le club en l'absence d'une vision claire surtout qu'il fallait déterminer dès le départ les objectifs à atteindre. Toutefois, ce qui a porté l'estocade à la crédibilité de Bentobal c'est cette décision de faire appel à l'entraîneur français, Bracci alors qu'il s'était entendu la veille avec l'ex-coach de l'USMH, laïche. Peut-on logiquement changer d'avis en seulement 24 heures et opter pour un autre entraîneur alors qu'on avait déjà fait son choix ? C'est clair que le patron du CSC ne savait pas vraiment ce qu'il voulait, sinon il n'aurait pas pris cette décision aussi bizarre. On aura tout vu donc avec cette race de nouveaux dirigeants qui ne se soucient que de leur propre personne et qui n'optent pas pour une politique claire et surtout étudiée. Les responsables des clubs en général doivent savoir qu'ils ont des comptes à remettre et qu'on ne gère pas un club professionnel comme une épicerie.

A. M.

Match ESM Koléa-OM Médéa (actes de vandalisme) Arrestation de sept personnes

Sept personnes suspectées d'être impliquées dans des actes de vandalisme survenus vendredi soir, à l'issue du match de football ESM Koléa - O. Médéa, dans le cadre de la 21^e journée du Championnat professionnel de la Ligue 2, ont été arrêtées par les services de la Police judiciaire de la sûreté de daïra de Koléa, a-t-on appris lundi auprès de la Sûreté de wilaya de Tipasa.

Selon la même source, une enquête judiciaire a été ouverte, sur ordre du procureur de la République territoriale compétant, aux fins de déterminer les responsabilités et les circonstances du déclenchement des actes de vandalisme d'après match.

Les violences avaient causé des blessures à huit agents de l'ordre, un journaliste, le quatrième arbitre et un joueur, en plus de la destruction de parties des cabines des journalistes

et de sièges du stade. Les personnes arrêtées, âgées entre 20 et 40 ans, seront prochainement présentées, «après complément d'enquête», devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa, pour chef d'inculpation d'incitation à des actes de vandalisme», a ajouté la même source, signalant que les policiers blessés ont repris le travail, après avoir reçu les soins nécessaires au niveau de l'hôpital de Koléa.

Le match ESM Koléa-OM Médéa, remporté par l'équipe hôte (Médéa) par 1-0, s'est achevé par des actes de violences entre des supporters et des agents de l'ordre, vite transformés en actes de vandalisme, après que les supporters en question s'en sont pris aux journalistes, avant une intervention des forces anti-émeutes, qui ont fait, également, l'objet de jets de pierres, rappelle-t-on.

CS Constantine

Omar Bentobal souhaite partir



Le président du conseil d'administration du CS Constantine (L1 de football), Omar Bentobal, a annoncé lundi sa démission de son poste, justifiant sa décision par «un climat malsain» régnant autour du club. «Je suis démissionnaire, et ma décision est prise. Je ne peux pas continuer à travailler dans un climat malsain, où les joueurs ont été tout simplement menacés par une frange de supporters manipulés», a affirmé à l'APS le président du CSC. La démission de Bentobal intervient 24 heures après la désignation du technicien français François Bracci à la barre technique, en remplacement de Rachid Belhout. Bracci a été engagé deux jours seulement après que la direction a conclu un contrat avec Abdelkader laïche qui devait entamer son travail lundi, avant de faire volte-face. «Lors de la première séance d'entraînement de Bracci lundi après-midi, certaines personnes ont perturbé les joueurs en les menaçant. C'est vraiment désolant qu'on puisse arriver à une telle situation», a souligné Bentobal. «Mardi, je vais tenir un point de presse pour revenir sur les derniers événements, et je provoquerai une assemblée générale extraordinaire dans les plus brefs délais», a ajouté Bentobal.

Basket-ball / Super-Division «A» (Mise à jour)

Large victoire du GS Pétroliers devant l'AB Skikda

Le GS Pétroliers imposé devant l'AB Skikda sur le score de 82 à 38, en match comptant pour la mise à jour du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division «A» (messieurs) disputé lundi à Hydra. Grâce à cette victoire, les Pétroliers, champions d'Algérie en



titre, remontent au classement et se retrouvent à la cinquième place à égalité avec le CRB Dar El-Beïda (27 pts), alors que l'AB Skikda est troisième aux côtés du NA Hussein-Dey (29 pts). Un autre match en retard est prévu mardi entre le leader du championnat, l'US Sétif et l'USM Blida.

Equipe nationale A' de football Gourcuff fera sa prospection avec les locaux

C'est hier qu'a débuté officiellement le stage de la sélection A' mené par le coach national, le Français, Christian Gourcuff, au centre des équipes nationales de Sidi Moussa.

Par Anouar M.

Gourcuff a fait appel, à cet effet, à 22 joueurs, dont cinq éléments évoluant à l'ES Sétif, qui effectuent leur retour, après avoir été dispensés des précédents stages des locaux en raison de leur engagement avec leur équipe en Ligue des champions d'Afrique. Le stage aura lieu pour deux jours et se terminera cet après-midi. Même si le coach des Verts n'a pas expliqué l'objectif principal de cet objectif, mais il est clair que Gourcuff envisage de faire dans la prospection pour l'équipe nationale première puisqu'il choisira des éléments qui pourraient éventuellement faire partie de l'EN A, surtout qu'il y a des manques dans certains compartiments dont la défense et l'attaque. Le sélectionneur national sait qu'il devra compter sur les locaux pour tenter de colmater certaines brèches même s'il n'est pas acquis qu'ils soient retenus pour jouer avec les Verts. Etant donné que l'EN A n'a pas d'échéances à préparer après



PH > DR.

Gourcuff veut découvrir des joueurs capables d'évoluer en EN A

la sanction infligée à l'Algérie pour avoir fait l'impasse sur le CHAN et qui leur impose une mise à l'écart pour deux ans, il est clair que seul cet objectif anime Gourcuff qui a donc programmé ce stage pour voir de plus près le niveau de certains éléments.

Côté effectif, le milieu de terrain de MO Béjaïa, Malek Ferhat, blessé samedi lors du match du championnat face à l'ES Sétif (3-0), a déclaré forfait pour ce stage et a été remplacé par son coéquipier, Faouzi Rahal. Initialement, 20 joueurs devaient prendre part à ce regroupement, avant que le sélectionneur ne fasse appel à Taoufik Zerara (ES Sétif) et Walid Bencherifa (CS Constantine).

A. M.

Liste des 22 joueurs

Mohamed Amine Abid, Aït Ouamar Hamza (USM Harrach), Malik Asselah (CR Belouizdad), Youcef Belalil, Brahim Boudebouda, Farouk Chafai (USM Alger), Hocine Benayada (ASM Oran), Taoufik Zerara, El Hadi Benlamiri, Abdelghani Demou, Akram Djahnit, Sofiane Khedairia (ES Sétif), Djamel Benlamiri, Khoutouf Ziti (JS Kabylie), Nabil Bousemaha (JS Saoura), Brahim Chennih, Walid Derrardja (MCE Eulma), Faouzi Rahal (MO Béjaïa) Abderrahmane Hachoud (MC Alger), Mohamed-Hicham Nekkache (MC Oran), Walid Bencherifa, Abdelkrim Sameur (CS Constantine).

Sanctions de la LFP

Deux matches à huis clos dont un avec sursis pour le MCA

Le MC Alger (L1 de football) a été éclopé de deux matches à huis clos, dont un avec sursis, a annoncé lundi soir la LFP sur son site officiel. Cette sanction fait suite aux jets de projectiles survenus lors du match ASM Oran-MC Alger (2-1), disputé mardi dernier au stade d'Ahmed-Zabana à Oran, comptant pour la 21^e journée du championnat, précise la même source. Les supporters du MCA qui ont fait le déplacement à

Oran se sont distingués par des actes de vandalisme, saccageant notamment une bonne partie des sièges de l'enceinte. A ce sujet, la commission de discipline assigne le club algérois de s'acquitter d'un montant représentant les préjudices auprès du propriétaire du stade. Le MCA avait déjà été sanctionné, en éclopant de trois matches à huis clos lors de la phase aller face à l'USM Alger, le CS Constantine et le RC

Arbaâ. Pour sa part, le pensionnaire de la L2, l'ESM Koléa, a éclopé de quatre matches à huis clos, pour 1/2 jets de projectiles et incidents graves », lors de sa rencontre à domicile face à l'O Médéa (0-1), vendredi dernier, dans le cadre de la 21^e journée du championnat. Le club de Koléa a été astreint lui aussi à rembourser au propriétaire du stade les frais occasionnés suite à la dégradation des installations du stade.

USM El Harrach

Retour aux sources pour Charef

L'entraîneur Boualem Charef, désigné dimanche soir à la barre technique de l'USM Harrach (L1 de football), retrouve une équipe qu'il avait quittée il y a dix mois. Comme il fallait s'y attendre, la direction de l'USMH a entériné l'arrivée de Charef, qui remplace au pied levé Abdelkader laïche, démissionnaire, à l'issue du match nul concédé à domicile lors du derby face à l'USM Alger (0-0), dans le cadre de la 20^e journée. Charef, qui a entamé lundi ses fonctions en dirigeant la séance d'entraînement qui s'est déroulée durant la matinée, connaît assez bien le club «jaune et noir» avec qui il avait passé six saisons, avant de le quitter pour rejoindre durant l'intersaison le MC Alger, pour une courte expérience qui n'a duré que l'espace de dix journées. L'ancien entraîneur adjoint de l'équipe nationale avait atterri ensuite à l'USM Bel-Abbès, avant de démissionner, cédant à la pression des résultats, au moment où la formation

de la Mekerra lutte pour son maintien. Selon les observateurs, le retour de Charef aux commandes techniques de l'USMH ne pourra faire que du bien à une équipe aux résultats irréguliers, occupant la 7^e place au classement avec 29 points.

«Charef connaît bien l'équipe, je pense que son arrivée fera du bien au groupe», a affirmé le président du club, Mohamed Laïb. Charef effectuera son grand retour officiel sur le banc d'Essafra samedi, à l'occasion de la réception de la JS Saoura, dans



le cadre de la 22^e journée.

Ligue 1/22^e journée

Trois matches décalés au samedi 7 mars

La 22^e journée du Championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis de football, seront programmés le lendemain, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Ainsi, ESS-ASMO, MCO-USMA, JSK-MCEE, RCA-ASO, et CRB-NAHD, se dérouleront vendredi, alors que le samedi trois matches seront au programme, en l'occurrence USMH-JSS, CSC-MOB et MCA-USMBA. Le mois de mars verra la déroulement de deux autres journées. La 23^e journée aura lieu le vendredi 20 mars, alors que la 24^e journée se jouera le vendredi 27 mars.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tour d'Algérie cycliste 2015

L'équipe sahraouie invitée d'honneur

L'ÉQUIPE cycliste de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est l'invitée d'honneur de la cinquième édition du Grand Tour d'Algérie cycliste 2015 (GTAC-2015), prévue du 6 au 30 mars.

Composée de huit éléments, la formation de la RASD est actuellement hébergée au centre de préparation des équipes nationales de Baba Ahcène (Alger).

«Toutes les commodités en matière d'hébergement, de restauration et de préparation technique sont mises à la disposition de cette formation. C'est une première pour une équipe sahraouie», a déclaré le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine lors du forum de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) au complexe Mohamed-Boudiaf d'Alger.

Dix-huit équipes représentant 15 pays ont été retenues

par la commission chargée de l'organisation pour participer à la 5^e édition du GTAC, un événement sportif d'envergure internationale.

«Nous sommes très honorés de prendre part au Grand Tour d'Algérie-2015. Je remercie la Fédération algérienne de cyclisme pour ce louable geste qui vient confirmer la position de l'Algérie vis-à-vis de la cause sahraouie», a indiqué de son côté le chef de la délégation de la RASD, Sayed Ahmed Bezzi.

Parmi les pays engagés figurent les Pays-Bas, l'Italie, l'Angleterre, Malte, l'Allemagne, le Maroc, les Emirats arabes unis et la RASD.

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union cycliste internationale (UCI). Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

Hatem H.

Béjaïa

La police lance une campagne de collecte de sang

LA SÛRETÉ de wilaya a lancé hier une campagne de collecte de sang au sein de ses forces à l'instar des 47 autres wilayas du pays sous le slogan «Sauver une vie est notre préoccupation, conformément aux instructions de la Direction générale de la Sûreté nationale», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse. Cette campagne qui est mise en œuvre par le service social et sport de la sûreté de wilaya a été lancée hier au niveau du siège de la sûreté de

wilaya à 9h en coordination avec la direction de la santé de la wilaya. Elle va toucher les sept sûretés urbaines et 14 commissariats de la wilaya ainsi que les brigades de police des frontières terrestre et marine. «Cette initiative a pour but de réunir le maximum de dons de sang pour sauver des vies humaines et réaffirmer le principe de la police qui est de se mettre aux côtés des citoyens surtout dans les moments difficiles», précise la même source.

H. C.

Alger

Trois personnes arrêtées dans des affaires de drogue

LES SERVICES de sécurité de la wilaya d'Alger ont arrêté la semaine dernière trois personnes impliquées dans la consommation et la commercialisation illicites de drogue, selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Alger.

La sûreté urbaine de Ouled Fayet a arrêté une personne commercialisant des stupéfiants en possession de sept morceaux de résine de cannabis d'un poids total de 17 grammes et une somme de 5 000 DA considérée comme le produit de la vente de ces substances.

Les mêmes services ont pro-

cedé à l'arrestation d'une autre personne s'adonnant à la consommation de drogue et les suspects ont été présentés devant le tribunal de Chéragas.

Par ailleurs, la cellule de police judiciaire de la circonscription administrative d'Hussein Dey a interpellé un individu à bord de son véhicule en possession de 4,08 kilogrammes de résine de cannabis.

Lors de perquisitions au domicile du suspect, les mêmes services ont découvert 3,5 kg de cannabis et le suspect a été présenté au tribunal de Sidi M'hamed.

Hani T.

LES CONSÉQUENCES DE LA BAISSÉ DU PRIX DU PÉTROLE POUR L'AVENIR DE L'ALGÉRIE

PRIX DU PÉTROLE



ZINNOJ

Djalou@hotmail.com

Colère citoyenne à Béjaïa

Voie ferrée et routes coupées

■ Hier, le trafic routier sur le chemin de wilaya «CW 22» et le trafic ferroviaire étaient paralysés pendant toute la matinée. Cependant, le déplacement du wali dans la région a permis de débloquer la situation.

Par Hocine Cherfa

Le CW 22 et la voie ferrée ont été coupés hier par les habitants du village Tiskimine dans la commune de Semaoune. Ces derniers ont fermé trois jours durant le siège de l'APC pour réclamer le revêtement de la route du village abandonnée depuis deux années. Avant-hier, ils ont été invités par le maire avec qui ils ont discuté et soumis leurs revendications. Cependant, la réunion n'avait pas changé grand-chose puisque au sortir de cette rencontre les mécontents ont décidé de maintenir leur action et de la radicaliser hier matin. Hier, le trafic routier sur le CW 22 et le trafic ferroviaire étaient paralysés pendant toute la matinée. Cependant, le déplacement du wali dans la

région a permis de débloquer la situation. Le premier responsable de la wilaya s'est engagé, en personne, à suivre le dossier de l'aménagement de cette route, totalement, délabrée. Un procès-verbal devait être cosigné par les autorités locales et la délégation des habitants de Tiskimine qui ont décidé à l'issue de la rencontre de rouvrir la voie ferrée et le CW 22, ce qui a permis la reprise du trafic ferroviaire et routier et soulager les usagers qui étaient à bout de nerfs. Pour leur part, les habitants de la Cité Thikhamines (bidonvilles) ou appelé communément «GSM» d'Akbou ont coupé une énième fois la RN 26 hier à hauteur du parc communal. Ces derniers réclament leur recasement dans des logements décentes. Pour rappel, le premier recensement qui a été effectué en 2007 a donné lieu à 208 familles méritantes et celui-ci avait permis le recasement de 171 familles en février 2013 dans une cité construite à côté et comprenant 175 logements dans le cadre du

plan quinquennal. Cependant, plusieurs familles, notamment les 38 familles recensées et restantes de la liste élaborée en 2007 ont été oubliées et d'autres sont venues après, nous dit-on, alors que d'autres encore ont bénéficié de logements et de lots de terrain depuis. Hier, les mécontents ont dénoncé «le flou qui entoure ce dossier» qui défraye, il faut le dire, la chronique locale depuis des années. «Personne n'est venu nous rencontrer ou nous dire où en est ce dossier qui a trop tardé», nous dit un habitant. A noter que le CW 42 (A) est fermé depuis une semaine par les habitants de Béni Mansour qui réclament son revêtement. Le déplacement du chef de daïra sur les lieux et la rencontre avec les mécontents n'a pas pu apaiser les esprits. Ils demandent aussi l'installation d'un poste de détente pour le raccordement de la localité au réseau de gaz naturel réalisé par une entreprise qui a été suspendue, nous a dit un élu hier.

H. C.

Salon maghrébin d'El-Oued

Une soixantaine d'artistes au rendez-vous

UNE SOIXANTAINÉ d'artistes prennent part au premier salon maghrébin «Louss» des arts plastiques, ouvert mardi à l'université «Hamma-Lakhdar» à El-Oued. Quelque 200 œuvres, signées par des plasticiens, amateurs et professionnels, représentant différentes écoles, allant du réalisme, à l'art abstrait en passant par le classicisme, sont présentées à ce Salon. Représentant un patrimoine artistique de haute facture, elles dépeignent des thèmes profondément inspirés par les facteurs de communion entre les participants maghrébins, à savoir ceux de la patrie, l'identité, la terre, l'appartenance et l'histoire commune, ont indiqué des participants.

Ouali G.

Médias

Le journaliste Abdelaziz Sayoud n'est plus

L'ANCIEN journaliste, Abdelaziz Sayoud, dit Djamel est décédé lundi, au Mans (Ouest de la France), à l'âge de 61 ans, des suites d'une longue maladie, a appris mardi, l'APS auprès de ses proches. Abdelaziz Sayoud, diplômé de l'Institut national des sciences de l'information d'Alger, en 1979, avait été journaliste durant une quinzaine d'années, à l'hebdomadaire «Algérie Actualités» aujourd'hui disparu et dont il avait été correspondant, pour quelque temps, à Annaba. Au début des années 1980, le défunt avait exercé ce métier au sein de la revue de l'Armée nationale populaire (ANP) «El-Djeich», dans le cadre de son service national. Le défunt était un professionnel de talent, connu et apprécié parmi la corporation. La dépouille du défunt sera transférée à l'aéroport d'Annaba vers la fin de la semaine courante, pour être inhumée dans son village Ramdane Djamel, selon ses proches.

R. N.

CONDOLÉANCES

Profondément affecté par la perte de son ami ABDELAZIZ DIT DJAMEL SAYOUD, collègue d'«Algérie Actualités», décédé survenu avant-hier à Paris, Nadjib Stambouli présente à sa famille ses sincères condoléances et l'assurance de son soutien moral en cette pénible épreuve.